Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 66 (2002) Heft: 261-262

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

José MONDÉJAR, *Dialectología Andaluza*. Estudios (Pilar CARRASCO y Manuel GALEOTE éd.), Universidad de Málaga (Analecta Malacitana, 36), 2001, 2 vol., 689 pages.

La revue Analecta Malacitana reprend, en deux beaux volumes, les principaux articles publiés (24 articles parus entre 1976 et 1998) ou inédits de notre éminent confrère. En fait, il s'agit de la deuxième édition, amplement complétée de nouveaux travaux, revue et corrigée, d'un recueil déjà paru en 1991, preuve du succès remporté par l'édition précédente. Le sommaire est très attrayant: Historia de la dialectología andaluza, avec examen de l'apport de H. Schuchardt [23-108]; - sous les titres Estudios generales et Fonética y fonología [111-332], sont présentées les bases du travail scientifique dans le domaine andalou (Problemas historicolingüísticos, Descripción geográfica del espacio lingüístico, Caracterización lingüística del andaluz) et examinés les points cruciaux des parlers andalous (La más antigua caracterización fonética de las hablas andaluzas, Diacronía y sincronía en las hablas andaluzas, La geminación bifonemática, El «seseo», De la grafía al sonido) et les problèmes sociolinguistiques liés à la norme et à la constitution de 1978.

Le lexique tient une place importante, en particulier l'ichtyonymie [355-538], dont JM est un grand spécialiste, et aussi l'examen philologique de quelques documents anciens du domaine maritime [543-596]. L'ouvrage est complété par d'indispensables index [603-664], qui en permettent une utilisation aisée.

Gilles ROQUES

Jacques MONFRIN, Études de Philologie Romane, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCXXX), Genève, 2001, XI + 1035 pages.

Cet imposant volume réunit une bonne part de la production en articles du regretté Jacques Monfrin. Devant une telle masse, dans un premier mouvement, on est souvent tenté de se dire: «À quoi bon relire des choses déjà connues?»; et puis on se prend au jeu de la lecture, et dans le cas présent le miracle s'opère. Organisée par les mains expertes de G. Hasenohr, M.-Cl. Humbert et Fr. Vielliard, la matière est scindée en quatre parties inégales.

A l'école de Paul Meyer [3-103], s'ouvre comme il se doit par la Leçon d'ouverture du cours de philologie romane à l'École des chartes, prononcée le 6 novembre 1958: une présentation de ses prédécesseurs, Champollion-Figeac (1830-1846), Guessard (1846-1869), Meyer (1869-1916) et Brunel, à une date où l'on n'avait pas encore entamé de travaux sur «les illustres ancêtres». Le point d'orgue de cette section est constitué par la magnifique introduction générale au recueil des Documents linguistiques de la France de 1974, entreprise admirable dont on ne peut que souhaiter la prompte continuation; et cette introduction est le genre même de texte que l'on n'a jamais assez lu car elle contient, dans une densité peu commune, la présentation, vue de l'intérieur (c'est à dire par un spécialiste, et quel spécialiste!), d'un siècle et demi d'éditions de chartes gallo-romanes. Elle est encadrée par deux petits articles récents (1997 et 1996) consacrés à P. Meyer (et à G. Paris); à les lire, on comprend que Monfrin se sent beaucoup plus proche de Meyer que de Paris et il réussit à rendre humain et émouvant un authentique savant (qualité dont personne n'a jamais douté), que l'on a vraisemblablement trop caricaturé, faute d'avoir compris que c'était un écorché vif, un anxieux, tout le contraire donc du placide érudit qu'annonce l'étiquette de philologue. Qui nous donnera un jour une biographie de P. Meyer, devra méditer ces quelques pages nourries de la lecture attentive de la correspondance de Paris et de Meyer.

La section *Philologie et histoire de la langue* [125-297] est dominée par deux articles majeurs: *Notes sur le chansonnier provençal C* des Mélanges Brunel et *Le mode de tradition des actes écrits et les études de dialectologie* (ici RLiR 32, 19). Ce sont des classiques qui ont irrigué nos études depuis leur parution.

Celle intitulée *Philologie et histoire des textes* [301-567] regroupe des travaux bien connus: éditions de fragments franco-italiens et de divers poèmes mineurs, éclaircissement ponctuel sur un conte du *Tombel de Chartros*e ou synthèse sur le vaste problème de la tradition du livre de Marco Polo, etc.

Le morceau de roi est la quatrième section, *Philologie et histoire de la culture* [571-979], qui eût pu être augmentée du dernier article de la section précédente (L'Histoire de Didon et Énée). On y trouvera des descriptions de bibliothèques médiévales en France, en Italie, en Espagne, en Catalogne, un genre particulièrement difficile dans lequel l'érudition sans faille de JM donnait sa pleine mesure. D'autre part, l'ensemble de ses articles sur les traductions et sur l'humanisme en langue vulgaire gagne à être ainsi regroupé et à être lu à la suite. Il y a là une mine de textes à éditer et à étudier.

L'ouvrage, qui contient la bibliographie complète des travaux de Jacques Monfrin [981-997], se termine par des index précieux qui en permettent une utilisation efficace: un index des manuscrits [999-1002], particulièrement soigné⁽¹⁾, un index des auteurs et des titres [1003-1017], un index, naturellement très sélectif, des noms de personnes et d'organismes de recherche modernes et un index des matières, très étudié [1019-1030]. Le tout rend vivant l'enseignement d'un Maître, qui aura su ajouter sa marque personnelle à une tradition qu'il a si dignement prolongée.

Gilles ROQUES

⁽¹⁾ Il y manque trois des 4 mss cités p. 797 n. 9.

Alexandru ROSETTI e Alf LOMBARD, *Corespondență* (1934-1990), volumul I (1934-1964), éd. par Nicolae MOCANU, Iona ANGHEL et Heinz HOFFMANN, Cluj, «Atlas-Clusium», 2000, 397 pages.

Deux romanistes éminents, doués d'une longévité vitale et scientifique exceptionnelle et qui participèrent activement à la vie de notre Société (v. leurs belles nécrologies ds RLiR 54, 646 et 60, 636, par A. Niculescu, qui les a bien connus, l'un et l'autre, depuis 1956), ont échangé pendant 57 ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Rosetti, une correspondance en français, qui a été assez bien conservée. La première partie est publiée ici (96 lettres ou messages de Lombard et 180 de Rosetti) et deux volumes devraient suivre. Cet échange amical et professionnel présente sans doute un des plus intéressants tableaux de la vie scientifique dans nos études au siècle passé. Une annotation sobre mais précise éclaire les textes. Un index des noms propres (plus de 400) montre la richesse du panorama.

Gilles ROQUES

Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720, textes édités par Janine BAUDRY et Philippe CARON, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1998, 312 pages.

Le Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (GEHLF) est un Groupement de Recherche dans le cadre de l'Institut National de la Langue Française (INaLF). Il concentre ses efforts sur une période un peu négligée par les linguistes et pourtant décisive dans l'histoire de la langue française: la langue préclassique et classique. C'est justement cette période, ses œuvres littéraires et les efforts de ses grammairiens et remarqueurs qui ont formé ce qui serait devenu, dans les siècles suivants, la 'langue universelle' de l'Europe, admirée pour sa 'clarté', son 'ordre naturel', sa cohérence.

Le présent livre réunit 13 contributions tenues à l'occasion d'un colloque de ce groupe, organisé à Limoges, en 1996, autour des problèmes de 'cohésion syntaxique' dans la langue et dans les textes de cette période⁽¹⁾. C'est l'un de ces sympathiques colloques qui sont concentrés sur un seul sujet considéré sous ses divers aspects. L'homogénéité du volume (et du colloque précédent) est aussi garantie par une définition commune de *cohésion*, donné par J. Baudry et Ph. Caron: «Nous entendons le mot *cohésion* comme le nom du procès qu'il est⁽²⁾: il désigne d'abord pour nous la tendance croissante de la langue française à marquer de façon plus univoque, par la morphologie ou par la syntaxe, la *hiérarchisation*, la *fonction* et les *limites* des syntagmes. Mais parallèlement et au-delà des limites de la grammaire de phrase, les mécanismes d'anaphore s'affinent de manière à optimiser l'enchaînement des grands ensembles syntaxiques entre eux» [19]. On peut ne pas être d'accord avec cette défi-

⁽¹⁾ Il n'y a que Mme Perrin-Naffakh qui, en étudiant le commentaire voltairien sur Corneille, dépasse ce cadre chronologique.

⁽²⁾ À l'intérieur des contributions, le terme *cohésion* est en général pris dans un sens statif, c'est-à-dire de phénomène inhérent à une phrase, à un texte.

nition⁽³⁾; mais elle souligne d'une façon suffisamment claire que la *cohésion* est le résultat des éléments grammaticaux (morphologiques et syntaxiques) «qui déchargent le lecteur de la coopération à la juste discrimination du sens» [19]⁽⁴⁾. Or, il est inimaginable que le système d'une langue prévoie ou permette – laissons de côté les ambiguïtés de la parole – des cas de non-compréhension. Cet aspect est justement relevé par G. Siouffi: «La cohésion est-elle véritablement une notion syntaxique? [...] En effet, cela supposerait qu'il existe des idiomes plus ou moins cohésifs, ce qui est difficile à imaginer. Il est plus naturel de penser, à la vérité, que tout idiome est par nature cohésif, ne serait-ce que pour assurer son efficacité pratique, mais que les moyens de rendre visible cette cohésion varient d'un idiome à l'autre» [208s.]. Remplaçons le mot *idiome* par état de langue (ou plutôt textes d'un état de langue donné) et nous avons le sujet de la majorité des contributions du présent volume.

Le nombre des moyens (morphologiques et syntaxiques) de cohésion⁽⁵⁾ étant restreint, il y a des phénomènes grammaticaux traités dans plusieurs articles, ce qui permet de suivre l'histoire de certains d'entre eux dans des textes différents de la période considérée et même dans des textes de réflexion métalinguistique:

- la (non-)répétition des mots grammaticaux dans les syntagmes coordonnés (Ph. Caron, Cohésion et Variation. Un idiolecte exemplaire: le cas de Vaugelas, 19-31; J. Baudry, Le comportement des syntagmes nominaux coordonnés dans un corpus de récits de voyage de 1558 à 1635, 33-47; A.-M. Perrin-Naffakh, La cohésion syntaxique au crible du purisme: Le «Commentaire sur Corneille» par Voltaire, 263-278; G. Siouffi, Vaugelas et la notion de cohésion, 279-312);
- les accords grammaticaux (M. Colombo Timelli, 1529, 1546, 1608 ou l'évolution stylistique et syntaxique du <Jugement d'Amour>, 217-248; A. Sancier-Chateau, D'Urfé correcteur de l'Astrée, 249-261; Siouffi);
- la référence des pronoms relatifs (M. Glatigny, Cohésion et emploi des relatifs à la charnière des XVIe et XVIIe siècles; Caron; Siouffi), personnels et possessifs (N. Fournier, Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique: principe de proximité et principe de saillance du référent, 191-214; Perrin-Naffakh);
- la référence des constructions participiales détachées ou à l'intérieur de la phrase (B. Combettes, De la cohérence textuelle aux règles syntaxiques: le cas des constructions détachées, 139-156; W. Ayres-Bennett, <Cela n'est pas construit>: L'Académie Française et Vaugelas devant les constructions participiales, 157-189);

⁽³⁾ Dans la ligne de tradition qui suit Beaugrande et Dressler (R.-A. de Beaugrande/W.U. Dressler, *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen 1981; version anglaise: Beaugrande/Dressler, *Introduction to text linguistics*, London ⁸1996), l'usage des termes *cohésion* (Kohäsion) et *cohérence* (Kohärenz) correspond seulement à la deuxième partie de cette définition, qui concerne les relations transphrastiques.

⁽⁴⁾ Vaugelas a déjà dit: «naturellement on n'aime pas à se mesprendre» (C. Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française* (1647), éd. par J. Streicher, Paris 1934, p. 114).

⁽⁵⁾ Nous nous servons, dans ce compte rendu, de ce terme dans le sens de la définition donnée par Baudry/Caron.

 l'ordre des mots (S. Prévost, Inversion du sujet et cohésion syntaxique à la fin du 16^e siècle, 115-138; Fournier; Colombo Timelli; Sancier-Chateau; Perrin-Naffakh; Siouffi).

Parmi les phénomènes traités dans un seul article mentionnons les différences de rection dans des syntagmes coordonnés (Caron), la place de la négation (P. Gondret, La place des éléments négatifs avec l'infinitif du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, 49-75), la subordination et la ponctuation au service de la cohésion (J.-P. Seguin, Cohésion et subordination à la fin du XVII^e siècle, 99-114⁽⁶⁾).

La plupart de ces phénomènes apparaissent à l'intérieur d'une phrase simple ou complexe⁽⁷⁾; moins nombreux sont les éléments transphrastiques qui garantissent la cohésion d'une phrase à l'autre: les <conjonctions> et les deux points (Seguin), les constructions participiales détachées qui regardent en arrière et en avant (Combettes), le *qui* au début de la phrase (Siouffi).

L'adhésion à une définition commune de *cohésion* et les limites communes de la période étudiée conduisent à des résultats qui se confirment l'un l'autre et que l'on peut résumer dans les points suivants:

- 1. La formation (et la fixation) de la syntaxe du français classique reflète une tendance vers une plus grande cohésion grammaticale soit transphrastique soit à l'intérieur de la phrase.
- 2. Cette tendance apparaît à nos yeux de linguistes d'aujourd'hui (mais aussi pour les grammairiens et remarqueurs du temps) comme une tendance vers une plus grande clarté qui facilite la compréhension immédiate et évite les ambiguïtés de la référence, en se servant (surtout) des accords grammaticaux et d'un principe de proximité qui rapproche l'élément déterminé de son déterminant, et qui indique ainsi, sans ambiguïté syntaxique, la hiérarchisation des constituants de la phrase.
- 3. Les textes de la période précédente (XVIe siècle, français préclassique) n'étaient pourtant pas incohérents: ils suivaient, au lieu du principe (syntaxique) de la proximité, le principe (sémantique) de la saillance topicale (cf. surtout les contributions de Seguin, Fournier, Siouffi).
- 4. Il n'y a pas de rupture nette entre les deux principes, et même les textes les plus contrôlés de l'époque classique (comme le *Quinte Curce* de Vaugelas ou le théâtre de Corneille; v. les contributions de Caron, d'Ayres-Bennett et de Perrin-Naffakh) exigent quelquefois une <approche mémorielle>(8) (principe de la saillance) plutôt qu'une interprétation selon le principe de la proximité.

⁽⁶⁾ Pour la fonction syntaxique des deux points dans un auteur moderne cf. Ludwig Söll, «Der Doppelpunkt als Stilphänomen und Übersetzungsproblem. Bemerkungen zu Les Mots von Jean-Paul Sartre», in Germanisch-Romanische Monatsschrift 49, 1968, 422-431.

⁽⁷⁾ Nous employons le terme *phrase* dans le sens moderne, qui n'est pas nécessairement celui de l'époque préclassique et classique; cf. le livre de l'un des auteurs de ce volume: J.-P. Seguin, *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle. Contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Louvain etc. 1993.

⁽⁸⁾ Pour le terme <approche mémorielle> v. Fournier (203).

Ce travail d'ensemble d'un groupe de recherche remarquablement <cohésif> a le mérite d'éclaircir des aspects essentiels de la formation de la syntaxe classique française. En approfondissant la discussion sur le caractère <clair> et <logique> du français classique, il constitue une importante contribution à la future historiographie de cette période.

Gerhard ERNST

Danièle VAN DE VELDE & Nelly FLAUX (éd.), Les noms propres: nature et détermination, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, 151 pages.

Cet ouvrage se compose de 8 textes rassemblant d'une part les communications présentées lors de la journée d'études sur le nom propre (NP) organisée par le Centre de recherche GRAMMATICA (Université d'Artois) le 30 avril 1996 et d'autre part les contributions ultérieures de Michèle Noailly et de Nelly Flaux sur l'antonomase. Bien que ce thème ait donné lieu à de nombreuses études et publications, les théories concernant le statut du NP font toujours débat alors que les avis sont moins partagés quant à ses emplois, notamment par rapport à ceux des noms communs (NC).

L'ouvrage s'ouvre sur une étude philologique de Seyfeddine Ben Mansour [11-19] portant sur la définition du NP. L'auteur traduit et commente un texte (Sarh al-Mufassal de Ibn Yas'is), puis le compare avec d'autres écrits afin de le situer par rapport aux principales théories sur le sens du NP (Mill; Frege et Russel; Searle; Kripke; Kleiber). Cet article se détache du reste de l'ouvrage, en ce qu'il met en rapport les réflexions passées et présentes sur le NP.

Les autres contributions du recueil se répartissent ensuite selon deux pôles: trois articles s'intéressent aux aspects philosophique et psychologique du NP, tandis que les quatre dernières études se rejoignent dans un registre plus linguistique.

Michèle Noailly [21-34] entame son étude en remettant en cause la thèse de Kleiber selon laquelle le NP serait un prédicat de dénomination, ce qui impliquerait qu'il ne renvoie pas directement à une occurrence spatio-temporelle d'un individu, mais à une abstraction ralliant des instances de cet individu. Elle s'appuie pour cela sur le principe d'identité: on reconnaît l'unité d'un individu malgré les changements qui l'affectent. L'auteur étaye ensuite sa thèse en analysant la construction «le/ce même NP» comme entraînant la création transitoire d'une pluralité de référents virtuels pour aboutir au final à un référent réel unique.

Danièle Van de Velde [35-45] suggère que, comme il existe des NP de personne et de lieu, il y a également des NP de temps (Septembre noir). Son postulat est que les NP sont la projection fixe de la triade de référence mobile je-ici-maintenant. Cette thèse implique alors l'existence de NP de temps pour correspondre au déictique maintenant, ce que l'auteur s'applique à corroborer en relevant quelques faits syntaxiques qui confirment son propos.

Pour Walter De Mulder [47-62], le sens d'une expression est la conceptualisation du référent. Le NP donne alors accès à une abstraction de ce qu'il désigne, sans lien

direct. De Mulder cherche donc à établir le «mode de donation» des référents des NP. Il s'appuie pour cela sur les travaux de Kripke, Kleiber et Wierzbicka qui utilisent la notion d'essence, et propose la notion d'essence psychologique. Cette théorie permet d'établir le rapport entre l'essence correspondant au référent et les informations descriptives du NP.

Sur un plan plus linguistique, Marie-Noëlle Gary-Prieur [63-76] s'est intéressée au pluriel des NP, et avance l'idée que ce pluriel exprime une individualité. Elle distingue, pour les NP, le pluriel lexical du pluriel discursif. Le premier se rapporte à un individu collectif (les Alpes / les Bourbons) et le second à une collection d'individus (les Ginette / les Bourbon). Dans tous les cas, le pluriel des NP se construit donc par rapport à une singularité; il ne se résume pas à une simple irrégularité sémantique.

Catherine Schnedecker [77-92] compare les comportements du NC et du NP lorsqu'ils sont modifiés par autre. L'intérêt de cette combinaison réside dans son paradoxe: autre symbolise la non-identité, et semble donc difficilement compatible avec le NP qui est la marque même de l'identité. Contre toute attente, Schnedecker constate que le NP non seulement accepte cette modification, mais en plus couvre la plupart des usages du NP modifié, notamment les emplois métaphorique (C'est un autre Versailles), fractionné (C'est un autre Staline qu'à table, détendu, apaisé, philosophe) et dénominatif (Je connais une autre Micheline). Les deux premiers emplois ne seraient pas compatibles avec un NC, à la différence de l'emploi dénominatif. L'emploi métaphorique a ceci de remarquable qu'il satisfait la contrainte de non-identité de autre puisque le référent visé par le NP est différent du référent initial. Pour l'emploi fractionné, l'utilisation de l'adjectif autre permet de rendre compte de modifications qui interviennent sur le même référent. L'emploi dénominatif du NP se restreint au cadre familial.

Les rapports entre le NP et le partitif constituent le thème de la première contribution de Nelly Flaux [93-116]. Elle distingue premièrement deux types d'emplois métonymiques de la construction [déterminant partitif + NP]. La première métonymie, qualifiée de quantitative, permet de désigner les œuvres par le nom de leur créateur, ce qui suppose une certaine notoriété (*J'ai écouté du Verdi*). L'auteur montre que, malgré la neutralisation systématique du genre, il n'y a pas une catégorie homogène des NP métonymiques à interprétation quantitative, à cause du clivage entre continuité temporelle et discontinuité spatiale (*du Verdi / du Picasso*) qui répartit les NP concernés dans des catégories différentes. Elle s'attache à différencier la métonymie quantitative de la métonymie qualitative, qui consiste à qualifier des actes ou un comportement avec le nom de l'intéressé (*C'est du Pierre tout craché*). En effet, on ne peut pas dans ce dernier cas dissocier le sujet de ses actes. Enfin, Flaux examine la même construction avec un NP en antonomase et avance l'hypothèse que les séquences *de la / du / de l'* ont plus à voir avec la suite [de + article générique] qu'avec une forme de partitif.

Le deuxième article de Nelly Flaux [117-144], consacré à l'antonomase, commence par un rappel historique des différentes acceptions de ce terme, se poursuit avec une définition de l'antonomase inspirée d'un article de Meyer & Balayn («Autour de l'antonomase de nom propre», *Poétique* 46, 1981) pour se terminer sur l'examen de cas limites. Elle constate une extension de ce que couvre l'antonomase au fil des ans et des définitions (Quintilien / Du Marsais / Fontanier). Même des

définitions plus récentes sont résolument symétriques: un NP pour un NC et un NC pour un NP (Dupriez, 1984). Selon Meyer & Balayn, l'antonomase se caractérise par le fait que le NP se charge d'un contenu conceptuel et fonctionne comme un NC. Elle se définit donc comme étant un emploi métaphorique du NP. Il n'y a alors plus symétrie entre le NC et le NP. Sur ces considérations, Flaux estime qu'il y a antonomase lorsqu'un NP est employé pour désigner un référent autre que son porteur initial. Pour en dresser les limites, elle considère des cas qui sont très proches de l'antonomase: les emplois dénominatif, exemplaire et emphatique. Elle constate ainsi qu'il peut y avoir glissement de l'emploi dénominatif du NP vers l'antonomase (C'est bien une Dupont!). L'emploi exemplaire, qui constitue une sorte de «clonage» conceptuel (Un De Gaulle n'aurait pas participé à la guerre du Golfe) est proche de l'emploi emphatique, lequel utilise un faux pluriel: chaque NP vise un référent unique (On les connaît, les Juppé, les Madelin, les Tibéri!). En effet, ces deux emplois incluent le référent initial dans le référent visé. Mais comme cela s'effectue dans un monde virtuel, la condition de disjonction référentielle de l'antonomase est neutralisée, et ces emplois peuvent parfois se confondre avec ce trope (Il nous faudrait un autre Ponge pour écrire cela).

L'ouvrage fournit ainsi une vue représentative des recherches en cours sur les questions de la nature et de la détermination des NP. Il a l'avantage de donner à la fois une approche psychologique du NP et un examen plus linguistique de ses emplois. Au lecteur de privilégier, parmi les sujets traités, ceux sur lesquels il portera son attention.

Nicolas GAGEAN

Claude GUIMIER (éd.), La thématisation dans les langues: actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, Peter Lang, collection «Sciences pour la communication», Berne, 2000, 455 pages.

La thématisation dans les langues rassemble les 27 communications présentées au colloque organisé à Caen du 9 au 11 octobre 1997. Le but principal de ce livre est de clarifier la notion de thématisation, notion autour de laquelle règne encore trop souvent un certain flou terminologique. Si la thématisation est en effet une notion récurrente présentée très souvent comme une sorte «d'a priori évident», sa définition n'en demeure pas moins assez vague et varie selon le cadre théorique dans lequel elle est utilisée. La difficulté à donner une définition unitaire à ce concept s'explique entre autres par le fait que les linguistes l'appréhendent sous des angles de vue fort divers (sémantique, syntaxique, pragmatique, énonciatif, textuel, psychologique ou encore typologique) mais également parce qu'on lui associe d'autres concepts, dont certains sont eux-mêmes ambigus, tels que ceux d'emphase et d'emphatisation, de focus et de focalisation, de prédicat et de prédication ou encore de topique et de topicalisation (considérés soit comme des équivalents du couple thème/thématisation, soit comme désignant des concepts différents). Il apparaît ainsi que le premier problème à résoudre lorsqu'on se penche sur la thématisation est de déterminer un système de dénomination relativement consensuel.

En réalité, la conceptualisation de la thématisation est délicate du fait que la thématisation met en cause les opérations complexes de structuration de l'énoncé et par

là même, implique la prise en compte de plusieurs dimensions telles que l'ordre des mots, l'organisation informationnelle de l'énoncé ou encore la situation des interlocuteurs. C'est pourquoi elle peut être abordée sous des angles de vue fort divers: on peut par exemple étudier les problèmes syntaxiques mis en œuvre par la thématisation (étude des constructions), les marqueurs morphologiques de la thématisation ou encore s'intéresser à la thématisation à l'oral et à l'organisation informationnelle du discours spontané. Cette mise à contribution d'une même notion dans des travaux de types très différents explique la raison pour laquelle la thématisation et le thème en général demeurent, malgré l'abondance des travaux qui leur a été consacrée, des notions fort problématiques.

Eu égard à la richesse et à l'utilisation hétérogène de cette notion, le présent volume se divise en 4 sections principales, chacune d'entre elles abordant un des aspects sous-jacents à la thématisation.

La première, intitulée *Problématique de la thématisation*, constitue une sorte d'entrée en matière dont le but principal est la recherche d'une définition stable de la thématisation. Elle rassemble 3 contributions, à savoir Christine Bonnot, «Pour une définition formelle et fonctionnelle de la notion de thème (sur l'exemple du russe moderne)» [15-31]; Paul Siblot, «Qu'est-ce que *poser un thème*» [33-44] et Jean Peeters, «Thématisation et focalisation: deux principes distincts et complémentaires de construction du sens» [45-61].

La deuxième section, intitulée *Les marqueurs de thématisation*, décrit des phénomènes de thématisation dans des langues particulières (analyse des outils morphologiques dont disposent les langues pour marquer le caractère thématique de tel ou tel constituant d'un énoncé). D'un point de vue plus général, elle précise aussi le rapport entre thématisation et focalisation. Cette section comporte 7 articles, à savoir:

- «La spécification du terme topique en haoussa et en peul: vers une caractérisation contrastive de la thématisation et de la focalisation», Bernard Caron et Aliou Mohamadou, [65-79].
- «Topicalisation et focalisation ou: comment démarrer un énoncé en dagara»,
 Alain Delplanque, [81-95].
- «La thématisation en berbère», Fernand Bentolila, [97-105].
- «La phrase principale affirmative en gascon: un cas de focalisation figée?»,
 Claus-Dieter Pusch, [107-119].
- «Heureusement qu'il est là: un cas particulier de thématisation», Naoyo Furu-kawa, [121-133].
- «Quant à: thématiseur et focaliseur», Kjersti Fløttum, [135-149].
- «Insertion des deux-points dans des structures bisegmentales: les limites de la thématisation», Bruno Martinie et Frédérique Sitri, [151-166].

La troisième section, dont le titre est *Thématisation et syntaxe*, est consacrée au marquage syntaxique de la thématisation (comme l'ordre des mots, la dislocation, etc.). Elle réunit 10 articles, dont ceux de: Carmen Dobrovie-Sorin, «Le(s) thème(s) entre la syntaxe et la structure de l'information» [169-183], Claude Muller, «La thématisation des indéfinis en français: un paradoxe apparent» [185-199], Marie-Claude Paris, «Ordre des mots, topique et focus en chinois contemporain» [201-215], Anna Sórēs, «Topique, focus et ordre des mots en hongrois» [217-229], Bernard Combettes,

«Thématisation et topicalisation: leur rôle respectif dans l'évolution du français» [231-245], Catherine Taine-Cheikh, «Topicalisation, thématisation et anaphore en arabe» [247-261], Nicole Le Querler, «Dislocation et thématisation en français» [263-275], Jean-Jacques Franckel et Denis Paillard, «Considérations sur l'antéposition des syntagmes prépositionnels» [277-295], Svetlana Vogeleer, «La subordonnée temporelle postposée et la thématicité» [297-317], Catherine Fuchs, «Encore plus belle / plus belle encore: variations sur l'équilibre de l'énoncé» [319-333].

La quatrième partie, intitulée *Thématisation et discours*, met avant tout l'accent sur les phénomènes liés à la thématisation à l'oral. Elle regroupe 7 articles: Elisabeth Stark, «Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés» [337-358]; Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau, «Thème, préambule et paragraphe dans l'oral spontané en français» [359-377]; Anne-Claude Berthoud, «De la thématisation des objets de discours à la thématisation des actes de discours» [379-392]; Mirna Velcic-Canivez, «Thématiser l'acte d'énonciation» [393-404]; Anne Grobet, «L'organisation informationnelle du discours dialogique: la thématisation comme phénomène d'ancrage» [405-420]; Paul Laurendeau, «Thématisation et stabilisation notionnelle en co-énonciation parlée» [421-438]; Mireille Brigaudiot, «Quelques remarques sur la thématisation dans le langage d'un enfant de deux ans» [439-455].

Si l'ouvrage ne résout pas tous les problèmes terminologiques, il est en tout cas révélateur du fonctionnement transverse de la thématisation et par là même, constitue un outil précieux pour quiconque désire faire le point sur les divers enjeux liés à cette problématique. La densité de l'ouvrage n'autorisant pas de compte rendu détaillé, au lecteur de choisir sur quel point va se «focaliser» son attention.

Laurence JOSÉ

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

ESPAGNOL

Joel RINI, Exploring the Role of Morphology in the Evolution of Spanish, Amsterdam, John Benjamins, 1999, 187 págs.

La obra aquí reseñada trata varios problemas de gramática histórica del castellano, haciendo hincapié en la importancia de la morfología en procesos de evolución formal que muchas veces han sido interpretados hasta aquí como meros fenómenos fonéticos. La gran innovación de este libro reside en el uso sistemático de bases textuales electrónicas (ADMYTE⁽¹⁾ 0 y 1; la prosa alfonsina⁽²⁾), así como de numerosas concordancias tradicionales, muchas de ellas elaboradas por el «Hispanic Seminary

⁽¹⁾ Archivo digital de manuscritos y textos españoles, Madrid, Micronet, 1992-.

⁽²⁾ Kasten, L. / J. Nitti / W. Jonxis-Henkemans, *The Electronic Texts and Concordances of the Prose Works of Alfonso X, El Sabio, Madison: The Hispanic Seminary of Medieval Studies, 1997.*

ESPAGNOL 271

of Medieval Studies» de Madison (*Cuento de Tristán de Leonis, Ordenanzas Reales, Claros varones de Castilla, Libro de las donas*). El autor, Joel Rini, ha publicado ya muchos artículos en revistas muy conocidas a ambos lados del Atlántico. Su libro constituye una contribución muy valiosa al estudio de varios casos problemáticos de la historia interna del español. Las soluciones que propone, por sorprendentes que puedan parecer a veces, están basadas en una argumentación muy sólida, y apoyadas en una documentación textual enorme y bien explotada. Además, cada caso viene acompañado de una presentación histórica y crítica de los diversos intentos interpretativos propuestos hasta el momento por la comunidad científica.

El primer capítulo (*Concepts of Morphological Change: Past and Present*, 1-28) expone y critica la terminología utilizada tradicionalmente en gramática histórica del español, e intenta delimitar, distinguir y definir de manera unívoca varios conceptos (*contaminación, cruce de palabras, nivelación paradigmática, ultracorrección* o hiperurbanismo, retroformación, etimología popular, reinterpretación o reanálisis, etc.). Desde luego, lo que más parece molestarle al autor es que muchas veces se utilice el término analogía para referirse, por ejemplo, a situaciones de nivelación paradigmática (como -osco > -ozco) que no implican una relación proporcional (A/B = C/x). J. Rini propone limitar el uso de analogía a tales casos (como aver/ove = tener/x, donde x = tove, resultado antietimológico).

El 2º capítulo (*The Nature of Leveling in the Old Spanish Verbal Paradigm*, 29-78) estudia tres casos de nivelación paradigmática del verbo español que implican alternancia entre vocales cerradas y medias ($i \sim e$; $u \sim o$). En primer lugar, el autor se pregunta por qué *dormir* y *morir* no se convirtieron en *durmir y *murir, mientras cobrir, complir, sobir, sofrir, etc., cerraron su o en u (cf. cubrir, cumplir, subir, sufrir, etc.). Es difícil resumir aquí el razonamiento del autor, pero en pocas palabras diremos que se centra en la importancia de la primera persona del singular como fuente de nivelación paradigmática (hecho bien demostrado por el recurso estadístico a los datos de ADMYTE); en el caso de los verbos que sufrieron el cambio o > u, la primera persona de singular del presente de indicativo tenía una u etimológica (subo) que se extendió al resto del paradigma (sobes > subes, etc.), mientras dormir y morir tenían en la primera persona el diptongo -ue-, asociado por los hablantes con la o átona (poder \sim puedo, etc.).

El segundo problema tratado en el 2º capítulo es el de la cerrazón de o en u en los pretéritos fuertes ove, tove, estove, andove, sope y cope. El estudio cronológico de los datos textuales indica que esta evolución pudo haber empezado en las formas de tercera persona de plural del pretérito perfecto simple (estuvieron, tuvieron, supieron, donde la cerrazón se debe a la yod), como ya lo habían propuesto varios autores, pero que sólo se llevó a cabo de manera generalizada después de haberse trasmitido a la primera persona de singular, en la que hubiera resultado de un cruce entre alomorfos, como en el caso de estuve (de estude cruzado con estove; estude resultaría a su vez de la influencia de pude en estide, fenómeno inicial de una larga cadena de evoluciones formales).

El tercer caso presentado en el 2° capítulo estudia la cerrazón e > i en aperçebir, perçebir, reçebir, escrevir y bevir (y la ausencia de este fenómeno en los verbos concebir y decir). Etimológicamente, estos verbos tenían i...i en latín vulgar. Ahora bien, por disimilación, i...i dio e...i en español antiguo, pero la e volvió a cerrarse en e ya en la Edad Media. En algunos casos, la contaminación con sustantivos, adje-

tivos y participios emparentados pudo desempeñar cierto papel (bevir influido por vida, viveza, vivo; escrevir influenciado por escri(p)to, escri(p)tura, escriba, escribano, etc.), pero entonces no se entiende por qué dicho, dicha, dichero, etc., no influyeron en dezir. En cuanto a aperçebir, perçebir y reçebir, sus participios tenían una e de todos modos (aperçebido, etc.), y no existen palabras emparentadas con una i. J. Rini llama la atención sobre la existencia (documentada) de formas de futuro y de condicional etimológicas no disimiladas del tipo recibiré, escriviré, en las que la ausencia de disimilación se explica por el carácter átono de la segunda i, tan débil que llegó a veces a sufrir síncopa (recibré, escrivré). El esquema vocálico no disimilado del infinitivo en las formas de futuro y condicional se habría extendido a otras construcciones de infinitivo (reçibir lo é, quiero reçibirlo, etc.). En el caso de dezir, el alomorfo de futuro y condicional dizr- no pudo dar lugar a *dizr lo é, impidiendo así la formación de un infinitivo *dizir. En cuanto a concebir, el autor se basa en la baja frecuencia del verbo, y en su esquema vocálico o-e-i en lugar de e-e-i, para explicar su comportamiento distinto (respecto a aperçebir, conçebir y reçebir).

Mientras el capítulo 2º se ocupa de problemas de nivelación paradigmática, el capítulo 3º (Phonological or Morphological Change?, 79-111) propone interpretar varias evoluciones formales del verbo español como cambios debidos a consideraciones morfológicas, y no meramente fonéticas. Primero, el autor se pregunta si el paso de ee a e en veer resultó sencillamente de la fusión de vocales idénticas en contacto. Este fenómeno se dio primero cuando la primera e llevaba el acento (cf. dedo, comer, fe) o ambas e eran átonas (cf. velar, arrecir, sentar); cuando la segunda e era tónica, sólo aparece más tarde (ya que se documentan seello, veer, seer). Según este modelo, el resultado puramente fonético del paradigma de veer debería haber dado formas como ves, ve y ven muy tempranamente, al lado de formas como veer, veemos y veedes. Sin embargo (y la utilización de los recursos electrónicos se muestra aquí particularmente valiosa), la prosa alfonsina del siglo XIII muestra docenas de formas como vees, vee y veen, y ninguna forma correspondiente con contracción vocálica. Al revés, formas contraídas como vemos y vedes aparecen ya en época muy temprana, al lado de las formas no contraídas. Otra vez, J. Rini recurre a las formas de futuro y condicional para explicar un desencadenamiento de evoluciones formales. La perífrasis veer + á podría haber dado lugar, muy tempranamente, a una forma contraída verá, por el carácter átono de las vocales de veer en esta construcción; efectivamente, el estudio de los más antiguos textos medievales confirma que el alomorfo ver- dominaba de manera aplastante en las perífrasis de futuro y de condicional. El infinitivo fue remodelado entonces en ver. A partir de esta forma, veemos y veedes (formas acentuadas en la segunda e, como lo era veer) fueron las primeras en pasar a vemos y vedes, lo que dio el paradigma siguiente: veo, vees, vee, vemos, vedes, veen. En una segunda etapa, vees, vee y veen (formas no contraídas que se mantuvieron pese a la tendencia fonética por haber sido interpretadas por los hablantes como una raíz ve- combinada con desinencias personales) sufrieron una nivelación por la que todo el paradigma quedó regularizado.

En la segunda parte del capítulo 3° (*The /ée/ > /éi/ Change: Sound Change or Backformation?*), el autor se niega a explicar las formas *buey, grey, ley* y *rey* (así como los antiguos imperativos *crey, ley, sey* y *vey*) a partir de una supuesta ley fonética por la que el hiato *ee* se habría resuelto en el diptongo *ey* (efectivamente, lt. FIDEM da *fe* y no **fey;* lt. PEDEM da *pie* y no **piey*). Su hipótesis es de natura-

ESPAGNOL 273

leza morfológica. Las formas del tipo *rey* habrían podido nacer de una retroformación a partir de un plural *reyes* con yod antihiática; dicho plural no habría sufrido una fusión de sus dos vocales, por haber sido interpretado morfológicamente como *re-es* (el autor habla de «morphologically motivated resistance» [98]). Los antiguos plurales del tipo *reys*, por su parte, serían entonces formaciones posteriores creadas a partir de los nuevos singulares. En cuanto a los imperativos, se explicarían paralelamente como retroformaciones a partir de antiguas formas de imperativo negativo, es decir de subjuntivo, con yod antihiática: *creyas*, *leyas*, *seyas*, *veyas*.

En la tercera parte de este capítulo (The Voseo Imperatives: Sound Change or Morphemicization?), el autor se pregunta por qué los verbos en imperativo han perdido la -d final con el pronombre vos (fenómeno bien documentado ya en textos antiguos, y hoy en día en todas las zonas de voseo, incluso en las que han mantenido la -d final en la pronunciación de otras palabras), mientras con vosotros la han conservado. Una explicación puramente fonética, por supuesto, sería difícil de justificar. J. Rini propone ver en la -d final un morfema interpretado por los hablantes como una marca de plural, cuya presencia y ausencia hubiera permitido distinguir vos y vosotros (resp. hablá vs. hablad). Su demostración es un poco más débil que en el resto del libro: casi no presenta estadísticas (sólo en la p. 107, a propósito de la caída de la -d- en los imperativos reflexivos), lo cual es un poco dudoso; la alternancia de tipo ciudá ~ ciudades [109-110] podría haber dado a la -d- un valor de morfema plural en los sustantivos, pero no necesariamente en los verbos; el mantenimiento de la -d- en formas verbales proparoxítonas como amávades [110] se daba también con el pronombre vos cuando tenía valor singular. Sin embargo, el autor tiene el gran mérito de exponer el problema de una manera clara y profundizada.

El capítulo 4º (*The Morphological Spread of Sound Change*, 113-146) trata el problema de la evolución de las desinencias verbales -ades, -edes, -ides, -odes (hoy en día -áis, -éis, -ois en las variedades del español que conocen el uso de vosotros; no se consideran aquí explícitamente las formas modernas de voseo americano). El uso sistemático de los bancos de textos electrónicos permitió al autor proponer una nueva visión de la cronología relativa de las evoluciones formales (a veces fonéticas, a veces morfológicas) que sufrieron estas desinencias. Es imposible presentar aquí el razonamiento del autor con todos los detalles; nos conformaremos con presentar el pequeño cuadro recapitulativo que proporciona J. Rini:

- 1. ind. -edes > -és (later -éys)
- 2. -odes > -oes (later -ois)
- 3. 2^{nd} -conj. subj. -ades > -aes (later $-\acute{a}ys$) and subj. $-edes > -\acute{e}s$ (later $-\acute{e}ys$)
- 4. -ides > -ís
- 5. ind. -ades > -áys and 3^{rd} -conj. subj. -ades > -áys [144]

Hubiera sido deseable un cuadro más detallado, tal vez con casillas separadas que distinguieran bien lo fonético de lo morfológico, y flechas que identificaran el sentido de la nivelación. Además, el paréntesis «(later -éys)» no viene aclarado ni comentado en el artículo, probablemente por representar un fenómeno posterior, pero hubiera sido relativamente fácil tratar este problema en algunas líneas, presentando así una imagen más completa de la evolución del conjunto de estas desinencias.

El autor dedica el último capítulo de su obra (Hidden Morphological Factors in Apparent Syntactic Change, 147-174) a dos clásicos de la historia interna del castel-

lano: la formación de *hay*, y el origen de *eres*. En el primer caso, el autor pone en tela de juicio el análisis más generalmente aceptado (HABET + IBI), al notar que la sintaxis es distinta de la del francés (*il y a*) y del catalán (*hi ha*), que en los otros tiempos verbales la fusión no existe (*habíay es imposible, mientras el francés conoce *il y avait* y el catalán *hi havia*), y que además construcciones redundantes (si es que lo son) como *ay y o y ay* se documentan en textos medievales. Propone analizar la presencia de la yod a partir de la influencia del presente de subjuntivo (*h*) *aya*; la forma del indicativo sería entonces el resultado de una retroformación (como en los casos de *rey*, *sey*, etc., presentados en la 2ª parte del cap. 3°). Esta propuesta, por nueva y sorprendente que parezca, permite explicar las formas (seudo-)redundantes y la ausencia de yod en los otros tiempos, así como la posposición de la yod.

El segundo caso tratado en este último capítulo, el origen de *eres*, es un clásico de la gramática histórica del castellano. Algunos lo derivan del futuro latino ERIS; otros lo quieren explicar a partir de la influencia del imperfecto. J. Rini dedica muchas páginas a la crítica de estas hipótesis, que presentan todas importantes fallos, y propone una explicación que otra vez recurre a la retroformación, a partir de un proceso analógico entre el subjuntivo y el indicativo: *fueras* corresponde a *eras* como *fueres* corresponde a... *eres* [171]. El autor apoya su propuesta con citas medievales que muestran la estrecha relación entre estos cuatro tiempos verbales en el eje sintagmático. Como el mismo autor admite [174], tal vez nunca será posible demostrar la validez de esta hipótesis, pero ésta permite explicar una forma problemática a partir de un tipo de cambio formal, la retroformación, bien documentado y reconocido.

El libro en su conjunto es convincente y está bien redactado. Nuestras críticas se limitarán a algunos pormenores que podrían enmendarse en ediciones futuras. Quisiéramos lamentar, primero, la ausencia de diacríticos de duración vocálica en los étimos latinos (cuya ausencia no se explica por razones tipográficas, ya que excepcionalmente se notan, como en la p. 7; en la p. 71, en una cita de R. Penny, el diacrítico que indica la duración de la I de RECIPERE está suscrito). Dada la gran importancia de la duración vocálica en la evolución fonética, semejante información resulta imprescindible para facilitar la asimilación de la materia expuesta (no olvidemos las consideraciones pedagógicas). La notación del timbre abierto o cerrado de las vocales medias en latín tardío contribuiría también a esclarecer las cosas (pensamos por ejemplo en los cuadros de la p. 44). Sorprende el uso sistemático de la palabra inglesa suffix con el sentido de «desinencia verbal» (y no «morfema derivativo léxico»), pero la lengua inglesa utiliza efectivamente esta palabra para referirse también a morfemas gramaticales (cf. OED2). De manera general, sería conveniente que el autor publicara una traducción al castellano de su libro, cuidando especialmente la terminología (¿cuál sería el equivalente exacto de leveling, blending, serial contamination, etc.?). Otro ejemplo de discrepancia terminológica: en la oración que reproducimos a continuación, la palabra inglesa syllable ha de entenderse siguiendo las reglas del silabeo inglés, pero sin embargo se aplica a una palabra latina: «Diez [...] believed that Latin REGEM, for example, would have lost its final syllable, and that the velar consonant would have then undergone palatalization and vocalization under the influence of the preceding vowel, i.e., REGEM > *REG > rey.» [p. 94]. En latín, la última sílaba de REGEM no es -EM, sino -GEM.

ESPAGNOL 275

Algunos detalles: p. 6, l. 2: «Lat. CINQUE»: más bien «vulgar Lat. CINQUE». – p. 22: La forma quesadilla no puede resultar del «blending» de queso y tortilla (habría que explicar el segmento -ad-); es un derivado, muy antiguo ya (1490, Alonso de Palencia, v. DCECH s.v. queso), de quesada (independientemente de la acepción que habrá tomado ulteriormente en español mexicano; ahora bien, una reinterpretación moderna por parte de los hablantes siempre es posible). - p. 23: A veces, el autor escribe de una manera tan densa que llega a ser completamente incomprensible, sobre todo si se piensa en un público estudiante. Véase la oración siguiente: «For example, the /f/ of English four is apparently the result of contamination by the /f/ of five (cf. Lat. QUATTUOR, Sanskrit catvaras vs. Greek pente, Sanskrit pañca, where $/p/ > /\phi/ > /f/$).». Con conocimientos previos en lingüística indoeuropea, se entiende que en las lenguas germánicas, el resultado normal de la consonante inicial es /f/ en el caso del cardinal 5, pero alguna otra cosa, no precisada, en el caso del cardinal 4 (de hecho, hubiera sido hw)(3), y que la f inicial antietimológica del inglés four sería el resultado de la influencia de five, es decir una contaminación dentro de una serie léxica (serial contamination). El paréntesis es tan opaco que hubiera resultado mejor eliminarlo del todo (o explicarlo todo de manera más clara en una nota a pie de página). - p. 23: «Similarly, the /o/ of Sp. cinco is due to that of cuatro, since Lat. QUINQUE would have yielded *cinque in Spanish (cf. Ital. cinque).» Esto es (parcialmente) falso. Lat. QUINQUE hubiera dado *quinque. La forma española viene de una forma lat. vulg. disimilada CINQUE (forma que cita el mismo autor en la página 6); véase por ejemplo Menéndez Pidal, Manual de gramática histórica del español, 16ª ed., § 66, 2. – p. 24: «Sp. nadie 'no body' owes its structure to Sp. alguien 'somebody' (Malkiel 1945).» Habría que mencionar, por lo menos en una nota, que esta hipótesis no está compartida por Corominas / Pascual, véase DCECH 4, 203ab s.v. nacer. p. 24: Por otra parte, es un poco inhabitual citar el DCECH para confirmar que el diptongo de hielo es etimológico (contrariamente al de nieve); parecería más apropiado citar directamente un diccionario de latín. Además, la referencia Corominas 1981: 227 es errónea. Según la bibliografía (en la que el autor ha olvidado el nombre del colaborador de J. Corominas, el profesor J. A. Pascual), «Corominas 1981» corresponde al DCECH. Ya que se trata de una obra en 6 volúmenes, «227» es impreciso. Además, la palabra hielo se encuentra en la p. 353 del tercer tomo. ¿A qué corresponderá este «227»? - p. 25: «The [English] word for cherry was borrowed from the French word, sg. cerise ~ pl. cerises [...].» No es suficientemente preciso; ¿cómo se explicaría entonces el consonantismo inicial? Los estudiantes se van a quedar perplejos. La palabra inglesa fue tomada, por supuesto, de la forma anglonormanda cherise, v. OED2 s.v. cherry y FEW 2, 598a, CERASEUM I. - p. 25: Para explicar que cherry y pea son retroformaciones a partir de antiguas formas singulares cherise y pise reinterpretadas como plurales, el autor nos presenta un cuadro que debe ejemplificar la fuerza de la analogía con otros nombres de verdura y fruta. Si bean y apple son muy buenas elecciones, rutabaga (doc. desde 1799, v. OED2) y banana (doc. desde 1597, ibid.) nos parecen poco apropiados para ilustrar un fenómeno que tuvo lugar en la Edad Media. - p. 27: transcribir Eugenia con [h] (en lugar de [x]) no refleja el español estándar. La variante aspirada sólo es propia de ciertas zonas del sur de España, así como del Caribe. - p. 53, n. 10: «Again, I wish to credit

⁽³⁾ V. Albert Maniet, La phonétique historique du latin dans le cadre des langues indo-européennes, Paris: Klincksieck, 1975, p. 163.

my son, Marcus, for bringing to my attention the examples he/she don't which, according to him, are often uttered by both African-American and Non-African-American classmates.» Eso, todo el mundo lo sabe (basta con ir al cine de vez en cuando), y no había que citar a nadie; ahora bien, en el caso de citar a alguien, una publicación científica hubiera resultado más seria. – p. 109, cuadro 32, habría que disociar la forma fabla(d) en fábla (tú) por una parte y fablá(d) (vos) por otra (si es que hemos entendido bien la intención del autor). – p. 149: «First, one might ask why the agglutination of this adverb [está hablando de y en la forma hay] only occurred in the present tense in Spanish, when the French and Catalan constructions have counterparts in the imperfect indicative.» ¿Por qué sólo en imperfecto? Se puede decir en francés il y aura, il y eut, il y aurait, il y ait, etc.

Hemos encontrado algunos (pocos) gazapos: p. 12, morpholgical > morphological; p. 24, no body > nobody; p. 27, one would expected > one would have expected; p. 29, I new > I knew; p. 35, prominanent > prominent; p. 44, a tendency to eliminated > a tendency to eliminate; p. 47, fircative > fricative; p. 63, propogated > propagated; p. 68, i.e., > i.e.,; p. 68, fouth > fourth; p. 69, Dialectically > Dialectally; p. 71, los diacríticos en la cita de R. Penny son ilegibles o suscritos; p. 83, phonolgical > phonological; p. 98, anomolous > anomalous; p. 102, mannar > manner; p. 103, The developed of these nouns > The development of these nouns; p. 106, n. 12, sever reduction > severe reduction; p. 113, «/-» no debería encontrarse a final de renglón, separado de «des/» que aparece al principio del renglón siguiente; p. 143 [en una cita], forms modernas > formas modernas; p. 153, cuadro 7, la transcripción fonética de *jhaz!* no es /az/, sino /aθ/; p. 167, to create a certain affect > to create a certain effect; p. 167, *Si j'etais riche* > *Si j'étais riche*.

Como conclusión diremos que la comunidad científica tiene aquí una muy valiosa contribución a la gramática histórica del castellano, que nos enseña otra vez hasta qué punto la romanística proporciona a los investigadores una fuente inagotable de problemas mal resueltos cuyo estudio (que hoy en día puede apoyarse en formidables bancos de textos electrónicos) puede enriquecer la lingüística histórica, incluso en sus manifestaciones más teóricas. Éste era el objetivo del autor, y lo ha logrado.

André THIBAULT

Manuel ALVAR, El español en Venezuela. Estudios, mapas, textos. La Goleta Ediciones, Universidad de Alcalá, Agencia Española de Cooperación Internacional, 2001, 3 vol., 1312 pages, illustrations.

Ces trois magnifiques volumes ont été achevés d'imprimer le 13 juin 2001. Deux mois plus tard, Manuel Alvar nous quittait (cf. ici-même RLiR 66, 313).

Ce travail fait suite aux ouvrages consacrés aux États du sud des États-Unis (RLiR, 65, 266-267) et à la République Dominicaine» (RLiR, 65, 539).

Dans les chapitres de présentation, on trouve des études sur la phonétique, illustrées d'analyses spectrographiques, et surtout deux contributions particulièrement intéressantes. L'une sur la frontière vénézolano-colombienne portant sur 35 mots-

CATALAN 277

témoins, l'autre sur les relations entre les Iles Canaries et le Vénézuela, liés par des courants de population, en particulier à partir du XVIII^e siècle, et qui révèlent qu'il y a plus de vénézolanismes aux Canaries que de canarismes au Vénézuela.

L'enquête proprement dite concerne 931 entrées, et elle a été réalisée sur une cinquantaine de localités, à partir de témoignages de 68 informateurs. Une série de 49 textes est présentée en transcription phonétique et en graphie usuelle. L'index des formes citées dans les cartes comporte quelque 6000 formes.

Les 931 cartes n'ont évidemment pas toutes le même intérêt, et il serait intéressant de signaler quels sont les choses et concepts exprimés uniformément (comme 565 llave, 531 loco, 466 chiste) et à l'inverse ceux qui présentent une grande variété (287 «erial», árido, baldío, abandonado, sin sembrar, virgen, ocioso, infértil, estéril, arruinado, etc.). Curieux est le cas de jueves et viernes (uniformes) en face de lunes/día lunes (232), à rapprocher de día martes qui figure dans l'index. Si on se rapporte aux textes, on peut voir que la séquence est «Al otro día, día martes» alors que plus loin apparaissent el lunes, el jueves, el viernes. Le contexte peut donc rendre compte de ces différences.

D'autres cartes apportent des informations sur des phénomènes grammaticaux. Ainsi les vulgarismes detenió, abrido, deshacieron (863, 877, 864), des alternances -ón/-udo (orejón/orejudo, barrigón/barrigudo, cabezón/cabezudo, panzón/panzudo...) sans qu'on puisse déceler une constance géographique, des tournures typiquement «américaines»: 666 al yo venir (al venir yo), 67 ¿qué ustedes dicen?, 676 habían árboles, 608 sabía venir (solía).

Ce ne sont là que quelques exemples de la richesse et de la précision de la documentation. Un prochain volume doit présenter le Paraguay. Souhaitons que la publication de cette belle collection puisse aller à son terme.

Bernard POTTIER

CATALAN

Joan VENY, *Llengua i entorn natural*, Barcelone, Edicions 62, 2001, 270 pages. Joan VENY, *Llengua històrica i llengua estàndard*, Valence, Universitat de València (Biblioteca Lingüística Catalana, 26), 2001, 268 pages.

Nous retrouvons là, dans une élégante présentation, complétés, parfois substantiellement, et accompagnés de cartes et d'illustrations, des articles parus antérieurement. Il faut dire aussi que leur organisation en fait un ensemble cohérent qui se lit d'une traite. En outre, chaque volume se termine par un index des mots cités, qui en fait aussi un outil de travail d'une remarquable efficacité.

Le premier volume constitue une anthologie des travaux que notre éminent confrère a consacrés à des termes catalans de botanique (les désignations du «néflier» et de la «nèfle»; les figues melenquines, bordissot et paratjals; boixac «calendula»), d'ornithologie (les désignations du «vanneau»), d'entomologie (les désignations du «moustique»; du «grillon») et d'ichtyologie (étymologie de divers noms de poissons).

De ces pages se dégage un véritable manuel de dialectologie étymologique et historique du catalan, dont la méthode peut être transposée en d'autres terroirs. Elles illustrent l'infinie variété de l'enquête, qui se soucie des mots et des choses, sans oublier les croyances et les usages, qui emploie conjointement les ressources de la phonétique, de la lexicologie, de la philologie, de la dialectologie des langues voisines et ne néglige aucune piste pour aboutir à des conclusions claires mais prudentes, qui apportent leur pierre à un édifice linguistique solide.

Le second volume examine un problème qui se pose à toute langue reposant sur un terreau fait de parlers vivants, à savoir celui du lien entre une langue de chair et d'os, ayant une histoire et une géographie, et une langue codifiée, nécessaire pour une intercompréhension plus large et dégageant des émotions esthétiques moins viscérales mais tout aussi réelles. Mais aucune langue n'a, je crois, poussé aussi loin que le catalan l'analyse du phénomène en essayant même de l'organiser avec un certain bonheur. Le point de vue du linguiste, majorquin et qui reste fier de l'être, à la fois dialectologue, philologue et lexicographe, a donc une valeur de premier ordre.

On y trouvera la question agitée dans tous les sens, après une définition très éclairante du double objet examiné [19-40]. La célèbre bi-partition catalan oriental / catalan occidental est utilisée, non pour en figer l'antagonisme mais pour tirer parti de leur complémentarité dans le cadre d'une standardisation (mot d'ailleurs horrible par l'idée quasi industrielle qu'il reflète; on pourrait préférer codification) [61-81]. Dans le prolongement de l'œuvre de Pompeu Fabra, JV montre comment mettre à contribution les richesses dialectales [85-103]. L'œuvre grammaticale et lexicographique de Pompeu Fabra est examinée sous cet aspect, ainsi que celles de ses successeurs, Coromines, F. de B. Moll, Sanchis Guarner, Badia [119-171], jusqu'au Diccionari de la Llengua Catalana [173-177]. L'ouvrage se termine par un panorama des travaux concernant la géographie linguistique – celle-ci entendue au sens large inclut des éléments de sociolinguistique, de diachronie, de lexicographie – du domaine catalan, depuis le VII^e Congrès de notre Société à Barcelone en 1953 [181-210]. Il contient aussi une très riche bibliographie [221-244].

Ces deux volumes constituent des introductions de première qualité aux études de géographie linguistique romane.

Gilles ROQUES

DOMAINE ITALO-ROMAN

Alberto ZAMBONI, Alle origini dell'italiano. Dinamiche e tipologie della transizione dal latino, Roma, Carocci, 2000, 226 pp.

El autor ofrece en esta obra una visión global y detallada del camino que siguió el latín en su progresivo distanciamiento de la norma canónica y en su desmembración en las lenguas romances, entre ellas, el italiano. Como es lógico, es a esta lengua a la que más atención se presta o, mejor dicho, hacia la que más se orientan las explicaciones, pero, en ningún momento se ha de pensar que el autor se centra exclusivamente en ella, pues, muy al contrario, mantiene de manera permanente la imprescindible referencia del espectro general románico en función de sus distintas

manifestaciones, paralelas o divergentes. Además, al hablar de italiano, no se ha de entender sólo el toscano, sino también el resto de variedades septentrionales, centrales y meridionales de Italia.

En este caso, el subtítulo, *Dinamiche e tipologie della transizione dal latino*, no carece de importancia, puesto que el título sólo sirve para situar –situar y no enmarcar– los aspectos que se tratan, los cuales, dentro del objeto o tema general del libro, van a quedar mejor cubiertos, o con mayor propiedad, por esa conveniente especificación que supone el subtítulo. Se comprende con facilidad que para llegar a los orígenes del italiano se ha de partir necesariamente de la base latina, incluso de la primera o remota fase del latín, puesto que en época temprana se vislumbran ya tendencias que luego se confirman en un periodo tardío. Buena parte del núcleo de la obra –no podía ser de otra manera– recoge, por ello, aspectos y fenómenos latinos o latinovulgares, y no tanto romances o italianos.

El libro aparece estructurado en cuatro capítulos: 1, Le origini; 2, La transizione: aspetti concettuali; 3, La transizione: aspetti grammaticali; y 4, Verso l'italiano. Tras el índice y los cuadros aclaratorios de abreviaturas y de transcripciones fonéticas, nos encontramos ya con el primer capítulo; no hay prólogo, introducción o declaración de intenciones previos. Es ese primer capítulo (Le origini) el que, sin perder autonomía o identidad, actúa como introducción del tema.

Los *orígenes* del italiano, como los de las otras lenguas romances, son los del propio latín, y por eso Zamboni comienza por rememorar la etapa protohistórica de la lengua latina y sus testimonios escritos más antiguos. La primera cuestión relevante, que el autor aborda con notorio acierto, es la de la existencia y definición del llamado *latín vulgar*, como estrato de latín hablado necesario para entender la evolución entre el clásico y escrito y las lenguas románicas.

La primera variación del latín y su primer proceso evolutivo aparecen con la romanización de Italia y la expansión de la lengua; quizás el concepto tradicional de sustrato pueda contribuir a recuperar restos de esa primitiva fase lingüística, pero su análisis resulta siempre problemático. La variación del latín va a ser compleja ya desde ese primer momento; por ello, se hace necesario abrir el camino a una visión integrada de la lengua como repertorio histórico constituido por la copresencia e interacción de variedades y registros diversos.

Frente a corrientes de pensamiento que llevan la distinción entre el latín clásico y el vulgar hacia una esquemática polarización de dos lenguas casi diferentes, Zamboni consigue situar de manera más precisa la posición del latín vulgar. Repasa para ello conceptos como el de rusticitas y su contrapunto urbanitas, mencionados ya por Quintiliano y Cicerón, y emplea también el de "latino sommerso" (= latín sumergido). El primero permite definir una serie de rasgos y tendencias extraurbanos que en no poca cantidad van a confluir en el conjunto de aquellos clasificados como vulgares, de manera que se puede establecer un continuum lingüístico entre "rústico", "popular", "hablado" y los registros altos del mismo repertorio. El último recoge aquellos aspectos de la lengua que han quedado fuera de los procesos de selección responsables del modelo urbano reconocido, pero que se evidencian por vestigios directos o a través de la reconstrucción lingüística latinorromance. Ciertamente, la toponimia representa un óptimo depósito de este latín sumergido; baste citar la serie de nombres de lugar derivados del lat. ager –no continuado como nombre común en romance– (Agello, Ajello, Gello, Zelo).

Así pues, el latín se presenta como un diasistema o la suma de las distintas variedades (diatópicas, diastráticas, diafásicas y diacrónicas) que componen el conjunto de una misma lengua, esto es, un sistema integrado. Para conocer su variedad no clásica, Zamboni señala que no se puede prescindir de la dimensión oral, por lo que se ha de recurrir a una serie de fuentes, generalmente escritas, que suelen revelar una notable fragilidad, ya que es evidente que la codificación de lo oral en lo escrito mediatiza el proceso. El autor advierte de la necesidad de una tipologización y, tras exponer la propuesta por Oesterreicher⁽¹⁾, dedica un amplio apartado a las distintas fuentes y a los rasgos lingüísticos vulgares que se deducen de ellas.

El segundo capítulo (*La transizione: aspetti concettuali*) comporta una revisión y un reanálisis de las concepciones clásicas relativas a la continuidad y a la transición latinorromance, confirmando algunas de las ideas ya apuntadas en el primer capítulo. Tenemos así que el latín experimenta un proceso intrínseco de evolución, de cambio lingüístico, que, en cuanto a los modos y a los tiempos, enfrenta dos posiciones básicas: la primera, parte de una motivación autónoma, por necesidad inmanente al sistema, y la segunda, de motivaciones históricas ligadas al contacto de pueblos y lenguas (criollización). El autor deja claro que conceptos e instrumentos metodológicos como el de *simplificación* son solo aproximativos, y es más correcto hablar, por ello, de transparencia morfológica, ya que la complejidad gramatical de tipo románico no es de por sí inferior a la latina –la pérdida de los casos en las lenguas romances se ha suplido con la creación de nuevas categorías como el artículo y los pronombres clíticos, por ejemplo—.

Zamboni insiste en la importancia de la óptica sociolingüística y dialectológica para corregir concepciones demasiado mecanicistas en materia de transición, lo que le lleva a retomar la cuestión de los dos paradigmas opuestos a este respecto: por un lado, los que defienden una diglosia o diversidad precoz entre lengua escrita-oficial y lengua corriente-hablada, y por otro, los partidarios de un monolingüismo complejo. Llega a la conclusión de que no se trata tanto de una oposición entre lengua y habla, sino más bien —en términos de Coseriu— entre (dia)sistema, norma y habla, de manera que no habría razón para excluir la formación de al menos dos normas en el continuum latino o, cuando poco, de una norma hablada. La metamorfosis del latín en romance es un fenómeno lineal, pero complejo, debido a la interacción de múltiples parámetros, y el cambio debe ser descrito como una sucesión de sistemas.

Por lo que respecta al estudio del cambio, el autor denuncia que los modelos evolutivos han otorgado mayor relevancia al nivel fonológico, cuando, por el contrario, el nivel central es el morfosintáctico; así, se han configurado distintas divisiones internas de la Romania, como la tradicional bipartición entre el este y el oeste, o la tripartición entre sardo, balcánico y romance continental. Clasificaciones posteriores, como la cuatripartición entre Galorromania, Iberorromania, Italorromania centromeridional y Balcanorromania, o la distinción entre Romania septentrional –que a grandes rasgos viene a coincidir con la central–, y Romania meridional –periférica–, han introducido ya ciertos paralelismos orgánicos entre hechos fonológicos y morfosintácticos. En cualquier caso, es necesario subordinar los índices fonológicos a los morfosintácticos para definir la articulación neolatina.

⁽¹⁾ W. Oesterreicher, "L'oral dans l'écrit. Essai d'une typologie à partir des sources du latin vulgaire", *Callebat*, 1995, pp. 145-157.

En un último apartado del mismo capítulo, el autor analiza aspectos tipológicos y cronológicos no bien definidos. De esta manera, vemos que mientras el año 813 es el momento "oficial" registrado en que la lengua latinorromance se convierte en romance autónomo, se sitúa a la altura del s. IV-V d. C. el divorcio, no registrado, entre lengua escrita y hablada. Por su parte, los inicios de verdaderas diferenciaciones dialectales en la Romania se han de datar entre los ss. VI y VIII.

Tras los diferentes tratados conceptuales sobre la transición, en el capítulo tercero (*La transizione: aspetti grammaticali*) se explican y detallan los hechos propiamente lingüísticos del cambio. En primer lugar, se exponen aquellos fenómenos o procesos que determinan la estructura gramatical (*tipologia generale*). Comprobamos así que el orden de palabras latino, más o menos libre, aunque generalizado en el tipo (S)OV, se ha fijado de manera estable en el SVO ya en los ss. IV-V d. C., ligado a otros fenómenos capitales como la pérdida de la flexión o el desarrollo del artículo.

Precisamente, respecto de la reestructuración –y no simplificación– del sistema flexivo (nominal), Zamboni aboga, a partir de diversos índices, por la existencia de una fase intermedia neolatina de orientación *ergativo-absolutivo* (acusativo-neutro) y por la conveniencia de distinguir, frente a las anteriores clasificaciones de base fonológica, entre una Romania septentrional (galorromance e italorromance septentrional) y una meridional (iberorromance, sardo, italorromance centromeridional y balcanorromance), pues ambas muestran diversas oposiciones estructurales, entre las cuales se encontraría la distinta tendencia hacia un nominativo marcado (septentrional) o hacia un acusativo definido (meridional) en la evolución de los microsistemas casuales.

Bajo el enunciado más concreto de "Sintassi, morfosintassi, morfologia" se desarrollan los cambios experimentados por las conjunciones —en especial, la gramaticalización del pronombre relativo neutro quod, que dará paso a la nueva partícula que—, por el factitivo, por las formas de negación, por la comparación —las lenguas romances continúan e innovan algunas formas sintéticas latinas, que van más allá del s. VIII—, por la formación adverbial en —mente, por la composición —con el nuevo compuesto neolatino VN—, y por los pronombres —nueva posición estructural y nuevas formaciones—.

El espacio dedicado a "il verbo" está marcado por la profunda recomposición de la que es resultado el sistema verbal romance. Se observan así la pérdida de la voz medio-pasiva latina, que generaliza las formas pronominales; la eliminación de la distinción aspectual infectum-perfectum y la creación de un pretérito perfecto compuesto, cuya oposición con el simple parece retomar una indoeuropea similar entre perfecto y aoristo; aparecen además otras nuevas formas analíticas, como las del futuro simple y el condicional –tercer modo–; el subjuntivo también sufre transformaciones; y, finalmente, las clases flexivas verbales –como las nominales– también se reestructuran notablemente (confluencia de conjugaciones, de desinencias, nuevas formaciones en -iāre, -icāre, particular desarrollo del elemento /sk/...).

Dentro de la "fonologia" se tratan aspectos como el acento y la división silábica, y con ellos se comprueba que el modelo prosódico del latín hablado sigue y lleva a sus consecuencias extremas los procesos acentuales y de reestructuración silábica del latín protohistórico (acento dinámico-intensivo; tendencia a sílabas más simples y

abiertas y a una isocronía silábica). Hay una estrecha interrelación entre acento y peso silábico; la cantidad vocálica va ligada a la posición tónica.

Algo similar sucede en el sistema fonológico, ya que la refonologización debida a la lenición de las intersonantes del italiano septentrional –y de toda la Romania occidental– representa una innovación conservativa o de continuidad que repite el proceso de debilitamiento consonántico del latín preliterario arcaico, premisa para el rotacismo en el caso de la /s/. Mientras ese dominio noroccidental constituye el más fiel continuador del latín, el toscano –con la gorgia– y el italiano centromeridional, en los que no se ha llegado a la refonologización, repiten un momento superado de la protohistoria latina.

El latín hablado ofrece innovaciones por debilitamiento, pero también por fortalecimiento de sonidos, como la consonantización de las semiconsonantes /w/ y /j/, que luego además provocará asibilaciones y palatalizaciones.

Es reseñable, por último, que la representación más o menos unitaria del nuevo sistema general del vocalismo tónico latino-vulgar, con oposiciones de timbre tras el colapso de la cantidad vocálica, no se corresponde en sentido estricto con la evolución romance. Aplicando de nuevo la distinción entre Romania meridional y septentrional, se puede notar que la primera mantiene un estado arcaico que no diferenciaba, con fines evolutivos, las vocales (tónicas) en sílaba libre o trabada, mientras que la segunda –la Galorromania–, más innovadora, sí las diferencia. Zamboni prefiere hablar de dos formas básicas de latinidad que distribuyen de modo diverso los timbres vocálicos y la estructura silábica.

En el "lessico" también hay separación entre la norma oficial y el latín hablado, como se manifiesta en una serie de dobletes: caballus-equus, ciuĭtas-urbs, mandūco-edo, comĕdo, etc. Este último ejemplo sirve bien para ejemplificar cómo se tiende a eliminar bases léxicas simples mediante una transformación ya morfológica (derivación o composición), ya léxica (sustitución). El autor sintetiza con bastantes ejemplos ambos procesos, que en muchos casos llevan consigo evoluciones semánticas (cf. lat. hostis 'enemigo' > esp. hueste 'ejército'). Zamboni se fija así en una serie de palabras (curtis, massa, plebs, uilla) que recuerdan las transformaciones sociopolíticas y económicas determinantes en el paso de la Antigüedad tardía a la Alta Edad Media. La mezcla de factores intralingüísticos y extralingüísticos –estructurales y culturales—produce un sistema nuevo.

Se analizan en último término los grecismos, que desde el latín protohistórico contribuyen a configurar el léxico latino, y que conforman un elemento fundamental del latín vulgar, sobre todo a raíz de la llegada del cristianismo. A este respecto, el autor se detiene en tres palabras clave de la latinidad cristiana: *captiuus*, *paganus* y *missa*, de etimología clara, pero de motivación oscura.

Llegamos así al último de los capítulos del libro (Verso l'italiano), como etapa final de este viaje, que alcanza los albores de la lengua italiana. Se estudia aquí la situación lingüística de Italia desde el fin del Imperio Romano hasta las primeras manifestaciones del vulgar, y para ello Zamboni tiene en cuenta también lo ya dicho por otros autores y corrientes de pensamiento. Especial énfasis pone el autor en equiparar la cronología del vulgar italiano con la del galorromance, pues, a pesar de la pretendida distancia de un siglo entre los primeros testimonios escritos de uno y otro –Pleito de Capua (960) y Juramentos de Estrasburgo (842)–, las antesalas de la

aparición son sincrónicas – Adivinanza veronesa y Parodia de la Lex Salica, ambos en torno al 770-780—. Algunos textos de lengua "circa romançum" de este periodo parecen mostrar ya una articulación norte-centro-sur en Italia; de hecho, la variedad central del italiano vive ya un siglo antes del graffito di Comodilla (anterior al 850). De acuerdo con Zamboni, el italiano, como idioma hablado, existía ya en el s. VII-VIII.

Como rasgos lingüísticos generales de ese italiano del s. VIII se enumeran los siguientes: en fonética, apertura de las vocales breves latinas; asibilación y palatalización; lenición –intersonántica también en toscano–; y fortalecimiento con betacismo; en morfosintaxis, precoz reducción a un caso único de Toscana hacia el sur, mientras en italiano septentrional habría perdurado un sistema bicasual; reforzamiento del sistema general para la formación del plural (m. -i, f. -e, -i, n. colectivo -a en Italia centromeridional, frente a m. -os, f. -as, -es, n. -a en Italia septentrional); y coexistencia altomedieval de ille e ipse para el artículo; respecto del verbo, emersión del pasado compuesto; futuro sintético (cf. dirai –año 715–); y formas reestructuradas (numerosos participios en -ūtu); en sintaxis, alineación a la derecha; completivas con quod en lugar de acusativo + infinitivo; y varios casos de que. Se destaca como particularidad léxica la típica preposición italiana da (< deab).

El último epígrafe está dedicado al estudio de los textos que se sitúan en el límite entre latín y romance. Comienza el repaso con la *Adivinanza veronesa* (*Indovinello veronese*), documento crucial del s. VIII, que sigue planteando ciertos problemas, como la interpretación de la forma verbal "se pareba".

Tras ese texto septentrional, se recoge un microtexto, redescubierto por Sabatini⁽²⁾, que Zamboni considera enteramente vulgar y local (romanesco), representante del italiano del área central de la época, y, por tanto, primer testimonio del italiano: la inscripcioncilla escrita en la catacumba de Comodilla "non | dicereil | llese | crita | abboce" (= 'non dicere ille secrita abboce'). Estamos ante un texto que atestigua un uso consciente e intencional del romance, y que es contemporáneo de los Juramentos de Estrasburgo, lo que confirmaría la sincronía entre Galorromania e Italia en sus primeros testimonios vulgares.

Cierran este cuadro, de norte a sur, los textos tradicionalmente considerados como primera documentación del romance italiano: los *Pleitos de Campania (Placiti campani)* –el más antiguo, el de Capua del año 960–. Después de ellos, el autor menciona algunos otros textos "limítrofes" como el documento de Tito en Lucania (823), la *Carta rotese* (798) o el *Glossario di Monza* (segunda mitad del s. IX-primeros decenios del s. x). El s. x muestra, según Zamboni, la conciencia de la autonomía del vulgar, después de sus primeras manifestaciones en el s. IX.

El libro, sin prólogo ni introducción, tampoco posee un apartado de conclusiones, lo que se echa bastante en falta en una obra de estas características, ya que hubiera resultado conveniente reunir y resumir los muchos aspectos destacables hallados en el transcurso del relato. Contiene, eso sí, una bibliografía detallada dentro de cada capítulo, además de una bibliografía general clasificada al final de la obra.

⁽²⁾ F. Sabatini, "Un'iscrizione volgare romana della prima metà del secolo IX", *SLI* 6, 1966, pp. 49-80.

Aparte la carencia de conclusiones, apenas podemos objetar nada a la exposición de Zamboni, a no ser quizás algún pequeño descuido o algún que otro detalle formal. Así, nos llama la atención que el autor omita las formas mallorquinas son, sa al mencionar los continuadores romances del lat. ipse, más si cabe cuando está hablando de su función como artículo [116-117]. En otro lugar, aparece con asterisco, esto es, como no documentada, la forma acutiāre [133], que, por el contrario, sí está documentada; de hecho, más adelante, se menciona el mismo vocablo ya sin asterisco [167]. Por otra parte, cuando Zamboni hace referencia a la extensión de determinados fenómenos lingüísticos, como, por ejemplo, la que muestra la monoptongación de /au/ [158], sería mejor, siendo precisos, usar los nombres de las lenguas antes que los de los países o regiones ("la Spagna e la Catalogna"), ya que éstos no siempre se corresponden o coinciden con los dominios lingüísticos.

Son observaciones mínimas que en nada empañan la excelencia de un libro, *Alle origini dell'italiano*, que se hace imprescindible en cualquier bibliografía de filología románica, y que resulta fundamental para comprender el largo proceso evolutivo del latín hablado a la lengua italiana.

Jairo Javier GARCÍA SÁNCHEZ

Wolfgang SCHWEICKARD, *Deonomasticon Italicum* (DI). Volume 1: *Derivati da nomi geografici*. Fasciculo 5°: Ciociaria- Damasco, Tübingen, Niemeyer, 2001, pages 511-638.

Le DI (v. ici RLiR 62, 475-486) poursuit régulièrement sa route. Ce nouveau fascicule mérite les mêmes éloges que les précédents. Je voudrais attirer l'attention sur des mots sur lesquels on ne songerait pas à se renseigner dans cet ouvrage.

S. v. Cipro, còvre m. «cuivre» [522 sqq.] apporte un important lot de formes qui devraient permettre d'éclairer le cheminement du mot dans les langues européennes. On trouvera une large liste de dérivés (cupreìna) et de composés savants (de cuprifero à isocupridìna). Ces mots ont souvent des correspondants dans les autres langues européennes; pour le français, le DI utilise le TLF, qui est très sélectif en la matière et où, en ce qui concerne les dates, les mots contenus dans les articles cupr-, cupri-, cupro- (élément préf.) ne sont pas l'objet d'une étude historique: les dates données se bornent à refléter la documentation fournie par quelques traités des 19e et 20e siècles et par les grands dictionnaires. Ainsi cupro-aluminium [524 n. 4] est dit «dal 1970, TLF»; or cette date renvoie à Rob. Suppl., alors que le mot est signalé par le TLF comme attesté ds Lar. encyclop., donc en 1960. On pourrait utiliser pour dater les formes françaises le Dictionnaire des structures du vocabulaire savant du regretté H. Cottez (v. ici RLiR 47, 468): cuprique «dal 1845» [524 n. 1] y est attribué à Lavoisier et daté de 1789, cupro-ammoniacale «dal 1906» [524 n. 6] y est daté de 1882.

S. v. *Clichy*, *clisciàno* m. «réactionnaire» est attesté en 1798, empr. au fr. *clichyen* «membre du club royaliste qui se réunissait dans le jardin de Clichy», dont on n'a pas relevé d'attestation avant 1859.

- S. v. Cognac, on trouvera un coniaciàno agg. et m. «(relativo alla) suddivisione inferiore del piano senoniano...» [549a] qui laisse supposer un fr. co(g)niacien, qu'il faudrait chercher dans les œuvres de naturalistes français, tels les D'Orbigny.
- S. v. Clermont-Ferrand, kiermontesi m. pl. «monete di Clermont-Ferrand» (1290ca) [543a] est appuyé par l'aauverg. clarmontes ds CConsMonfL (depuis 1268, cf. introd. pp. 15-17); quant à l'afr. clermondois, attribué à Rutebeuf par FEW 2, 775b, il ne date que du mil. 14e s. (RutebF BC p. 278 var. de D). Pour biscotti alla Clermonte «sorta di biscotti» et risotto alla Clermonte «sorta di risotto», je ne jurerais pas qu'ils doivent à coup sûr leur nom à la ville.
- S. v. Croàzia, on trouvera crovàtta f. «cravate» [607 sqq.], empr. au français, et ses dérivés et composés; parmi eux on cite [608b] cravatta alla Lavallière f. «cravatta a fiocco svolazzante, generalmente di mussolina» (1908; 1942), qui est aussi un emprunt au français, où Lavallière f. existe dep. 1874 (v. TLF 10, 1036b), et la note 4, qui tire sa matière du GDLI, dit: «Originariamente faceva parte dell'abbigliamento femminile; alla fine dell'Ottocento divenne distintivo dei fautori di movimenti politici di sinistra». On considérera que la première phrase pourrait être une justification étymologique, valant pour le mot français et rappelant que la désignation tire son nom de la favorite de Louis XIV; la seconde phrase mériterait une étude plus approfondie dans le domaine de l'histoire du costume. Cravattàto agg. (1868) [610a] est probablement empr. au français cravaté (1831 ds TLF 6, 436a) et colombo cravattato (1986) correspond au fr. pigeon cravaté (cité ds TLF 6, 436a, qui date de 1978). Incravattàre v. tr. [610a] est rapproché [n. 1] du fr. cravater, alors qu'encravater et encravaté [v. TLF 7, 1052a] ont les mêmes sens que l'italien, qui les a probablement empruntés.

Gilles ROQUES

DOMAINE GALLO-ROMAN

Wolf-Dieter STEMPEL, avec la collaboration de Claudia KRAUS, Renate PETER et Monika TAUSEND, *Dictionnaire de l'occitan médiéval* (DOM), fascicule 3, Adenan-Afermat, Tübingen, Max Niemeyer, 2001, 161-240 pages. Kurt BALDINGER, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan* (DAO), rédigé par Nicoline HÖRSCH, fascicule 8, Tübingen, Max Niemeyer, 2001, 561-640 pages.

Il suffira d'annoncer la parution de deux nouveaux fascicules de ces entreprises bien connues (v. ici en dernier lieu, RLiR 64, 223-225 et 553). Ces deux ouvrages, avec des caractéristiques diverses et des objectifs distincts, ont leur place dans les bibliothèques de tous les romanistes. On ne peut que se réjouir de les voir avancer de front. En particulier le DOM, qui répond magnifiquement à un vœu de l'unanimité des occitanistes, est devenu un outil indispensable pour la lecture philologique des textes gallo-romans et sa consultation est aussi éclairante qu'agréable. Le DAO, inventaire systématique du vocabulaire, plus austère, s'adresse en priorité aux linguistes. A une époque où règne l'éphémère, on peut parier sur la longévité de l'usage de l'un et l'autre de ces excellents outils.

Une petite remarque pour le DOM: est-il utile de préciser «avec changement de conjugaison» pour les emprunts comme *aderir* (<ADHAERĒRE), *adibir* (<ADHIBĒRE), *adicir* (<ADICĒRE), *adipiscir* (<ADIPISCI, -ĒRIS), puisqu'il s'agit du résultat constant?

Gilles ROOUES

Französisches Etymologisches Wörterbuch, Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes von Walther von WARTBURG, publié sous la direction de Jean-Paul CHAUVEAU, Fascicule n° 159, tome XXII (2° partie), Matériaux d'origine inconnue ou incertaine, tannerie-luxe, Zbinden, 2001, pages 193-322. Fascicule n° 160, Table des matières et index des concepts des volumes 21 à 23 établis par Yan GREUB, Zbinden, 2001, 36 pages.

Ce fascicule 159 clôt le tome 22 des étymologies inconnues du FEW, étymologies inconnues qui occupent les tomes 21 à 23 de l'œuvre, tomes qui sont désormais complètement terminés. Ces trois tomes sont eux-mêmes complétés par les deux importants volumes que K. Baldinger a publiés dans la série des Beihefte de la ZrP (CR du premier, ici dans RLiR 53, 236; le second a paru en 1998).

On sait que les matériaux d'origine inconnue sont l'avatar d'une autre forme du FEW, qui devait comporter deux parties: une présentation étymologique doublée d'une présentation onomasiologique de tout le matériel. Wartburg avait déjà fait confectionner à cet effet des index qui regroupent par concepts sémantiques les étymons qui les expriment. Il serait souhaitable que ces matériaux, très utiles pour les recherches onomasiologiques, puissent être rendus consultables, tout incomplets et imparfaits qu'ils soient actuellement. Mais du vaste projet initial est né le programme minimum, qui consiste à classer par concept les mots qui n'ont pas été étymologisés. Ainsi avant de prétendre qu'un mot n'est pas dans le FEW, il ne suffit pas seulement d'avoir parcouru les 20 volumes d'étymons, il ne faut pas oublier de consulter les trois volumes d'étymons inconnus, où d'ailleurs se trouvent des mots pour lesquels des étymons sont proposés; inversement, on peut trouver dans certains volumes des t. 1 à 20 des mots d'origine inconnue tel apr. grola «vieux soulier» (d'où fr. grolle «chaussure»), etc., s.v. *GROLLA, en 4, 271-273. Heureusement, on pourra bientôt, probablement avant la fin de l'année, s'aider d'un index général du FEW, confectionné à l'ATILF de Nancy par E. Buchi(1).

⁽¹⁾ À ce propos, je voudrais donner une liste de monnaies que je n'ai pas pu retrouver dans le FEW, y compris dans ce fascicule, et pour lesquelles je compte sur le futur index: crocard Gdf 2, 375b et AND 124a; - engroigne Gdf 3, 182bc et DEAF G 1446, 38 qui renvoie à une note dubitative de FEW 4, 293a n.10 et groigne Gdf 4, 364b et DEAF G 1445, 2; le classement de ces deux mots sous groignier dans le DEAF n'est pas appuyé par un argument; - halgan, hargan Gdf 4, 406b; - horis Gdf 4, 497b; - jolletru Gdf 4, 654c-55a; - perpre Gdf 6, 107a et TL 7, 768; - rabouin Gdf 6, 532b et TL 8, 126; - tarelare Gdf 7, 647b; - tartre Gdf 7, 652b et TL 10, 127.

Le présent fascicule contient les termes des métiers et professions (cordonnier, bûcheron, menuisier, tonnelier, maréchal-ferrant, etc.), de l'industrie, du commerce et de la finance et enfin de la propriété. Comme le classement des concepts dans chaque domaine est parfois imprévisible, on aura recours au très commode index qu'a établi Y. Greub dans le fascicule 160; on pourra aussi consulter le vénérable Begriffssystem, d'Hallig/Wartburg, dont ce même fascicule facilite grandement l'adaptation au FEW.

Inutile de dire que, sous la houlette de Jean-Paul Chauveau, ce fascicule est d'une très haute tenue scientifique; et les quelques saint-bernards qui l'ont aidé (au premier rang desquels il faut citer F. Lagueunière et A. Thibault; la liste complète en étant donnée en p. 2 de couverture), ont su livrer des apports ponctuels dignes du bon berger et ont permis aux brebis égarées dans l'enfer de l'inconnu de retrouver souvent un bercail étymologique plausible. On trouvera de nombreuses solutions à de multiples petits casse-tête étymologiques. À les lire, on peut décrire la méthode étymologique de Chauveau. Quelques exemples: il est attentif à la géographie linguistique, à la formation des mots et à la chronologie des faits: 214b-215a, un mot madelle «douve de tonneau», attesté «dans une aire dont le foyer est Saint-Malo», représente «une greffe suffixale sur le modèle d'afr. doele 'id.'» à partir d'un mad dr f. «douve de tonneau», découvert dans L'ALBRAM, lui même «sens métonymique issu de Dol madère f. 'bois servant à faire les douves d'un tonneau'». Ce dernier, nous précise Chauveau, ne peut être emprunté à l'occit. comme le veut le FEW (MATĚRIA), que si l'emprunt est ancien car agasc. madera «charpente», susceptible d'être parvenu en Bretagne par voie maritime, n'est plus attesté après le 15e siècle. Autrement, conclut-il, «il remonte plutôt à l'espagnol». Le traitement de macéré / mazéré, mazé «(fer) obtenu d'une fonte ayant subi un affinage préliminaire» [246a-247a] illustre la même démarche et la même prudence dans une conclusion alternative où l'on sent aussi qu'une des branches en est discrètement privilégiée, ici le rattachement à l'apr. mazerar «pétrir (la pâte à pain)», sans dissimuler que manque le maillon qui appuierait l'origine méridionale de la technique. Ailleurs il conjugue harmonieusement étude de la forme et du sens: 279b Toulouse créau s. «(monnaie d')argent» est identifié comme une forme adaptée du fr. craie à l'aide de formes identiques dans la même région, puis le fait est appuyé par des parallèles sémantiques castr. gredo f. «argent»..., qui devraient se trouver dans le FEW sous CRĒTA, et le rapprochement est conforté par une métaphore semblable dans arg. plâtre m. «argent, monnaie». Chauveau ne néglige pas la critique philologique: 249b frm. manture f. «fil de fer qui a été chauffé inégalement et qui a brûlé en quelques endroits» constitue de «probables mauvaises lecture et interprétation de fer mauture, dont le second élément doit représenter un sens secondaire de norm. mauture adj. 'méchant, malin, espiègle, vaurien, d'une probité suspecte'».

On lira aussi des doutes sur des classements opérés par Wartburg: 217a Alençon tinton «petit fausset ... des terrines à lait» est le même type que bmanc. $t\tilde{e}t\tilde{o}$ «souci, embarras; petit bouton, cheville» (ici 13, I, 347a) dont le classement n'est pas convaincant; cf. aussi 277b pour Mâcon atreauder v. a. «amasser, acquérir péniblement...», etc., rattaché par Wartburg (FEW 5 [lire 4], 392a à bourg. atreau m. «boulette de foie et de poumon de cochon», et qui est rapproché de atraire «avec une greffe suffixale d'après, par ex., frm. marauder».

Outre d'innombrables petites découvertes, on trouvera dans ce fascicule des étymologies de mots usuels du français: 251-58 trafic et trafiquer replacent cette famille de mots dans le courant européen, à la suite de la proposition de M.-L. Wagner, approfondie par Alessio, Migliorini puis Malkiel, de partir d'un dérivé de lat. faex «lie», qui aboutit à un sens primitif de «transvaser», qui développe à son tour des sens secondaires comme les notions de transport ou de tromperie, sens primitifs et secondaires attestés dans la péninsule ibérique et en gallo-roman; l'italien emprunte son verbe trafficare au catalan et lui donne le sens de «commercer», qui se répand dans les autres langues romanes. Le français à son tour transmet trafic à l'anglais. Le tout est appuyé sur une documentation impeccable qui apporte sa contribution sur le versant gallo-roman à cette belle construction de l'étymologie romane; - 259-261 bistrot (et bistroquet), mot emblématique d'une certaine époque, hélas révolue, de la civilisation parisienne, a déchaîné les imaginations. Le russe bystro «vite», vestige de l'occupation de Paris en 1815 par les cosaques, est une de ces plaisanteries exotiques qui ont la vie dure; l'aunisien et saintongeais bistrô m. «petit berger chargé de la garde du gros bétail», avec son parfum de ruralité, avait tout pour séduire les dialectologues, mais il ne convenait que pour la forme; le rattachement à bistrouille «mauvaise boisson», qui avait les suffrages des provinciaux plus citadins, fait bon marché de la géographie et de la chronologie. Baldinger (BaldEtym 2, 218) a eu l'heureuse idée de mettre le mot en rapport avec mastroquet / mastroc, qui est plus ancien et avec lequel le parallélisme est net, et de partir d'une forme bistingo, qui se rattache à un bistringue (var. de bastringue), que prônait déjà Esnault, et que Chauveau étaye au moyen de formes québécoises qui en garantissent l'ancienneté et qui remontent en dernière analyse à frm. bastringue m. «air populaire de contredanse». Chauveau justifie enfin le passage de la notion de danse à celle de débit de boisson, par le sens attesté de «salle de bal attenant à un débit de boisson»; - 303-306 quémander est présenté au sein de la famille de cayment «mendiant», en prolongeant l'article novateur de J.-L. Roch (TraLiLi 25, 311), qui rattachait le mot au Caïn Biblique. Voilà quelques-unes des synthèses (comme patard / patraque 281-86 ou pingre 298-99) qui font de ce fascicule autre chose qu'un recueil d'inventions étymologiques ponctuelles et ésotériques.

Nous allons terminer par quelques menues remarques: 197a ercolin, etc., moderniser les données en ercolin m. «sorte de fourrure» (MPolB 117, 47 = Gdf), erculin (MPolB 118, 14 = Gdf); - 197a binne «sorte d'étoffe ou de fourrure (?)» est une correction, pour une leçon bannes cf. TissierRecFarces 39, 238; - 198b apic. nerron «partie tranchante d'un instrument allongé», etc., ce mot attesté ds d'excellents mss de GCoincy (il manque malheureusement ds ColletCoinci; on le lit à la même époque ds LancPrM 37, 6) pourrait être régional; il serait important de localiser les textes d'archives cités par Gdf; - 202a afr. resquez m. «bois qui reste dans les forêts» attesté en hbret., paraît mal s'accorder géographiquement avec afr. reques, de sens assez obscur, attesté dans le nord; - 213a mfr. trachie est identifié comme une extension de trachée, d'où le sens «sorte de défaut, sans doute tubulaire, dans le bois». Möhren a ici amélioré la fiche (renvoi exact à la source) et proposé un classement étymologique, tout en laissant encore du travail pour le DEAF. L'enquête devra répondre encore à deux questions: 1°) exactitude de la forme car, dans le contexte (ventelle, trachie ou ponchonne), je ne comprends le sens d'aucun des trois mots; il faudra donc voir l'acte et éventuellement le comparer avec des règlements concernant la même profession des tonneliers; - 2°) dans l'hypothèse où la leçon trachie serait confirmée, il faudra chercher s'il y d'autres rencontres entre le vocabulaire de l'anatomie et celui de la description du bois (on pense à veine); - 216a apic. garle f. «trou de la bonde», à compléter par HenryOenol 2, 26; - 229b mfr. clostroier v. a. «enduire (?)», etc., ajouter clottrier (1397, Comptes de Guy de la Trémoille, 59); amess. fizel «instrument de maçon, équerre», tenir compte pour l'étymologie de TLF 8, 831a; - mfr. quemilse f. «principale ouverture d'un fourneau de fonderie» paraît être une forme de fr. chemise «partie inférieure du haut fourneau dans lequel on fait fondre le minerai» (Enc 1753-Lar 1869) ds FEW 2, 141a; - 247b mfr. keucelle m. «lingot (d'argent)» est dans Ghillebert de Lannoy, Voyages et ambassades, éd. Potvin, 33 (keucelles d'argent) et le même syntagme se retrouve deux fois p. 57, associé à des ducats d'or. Le sens de «lingot» conjecturé par l'éditeur reste douteux; -263b afr. cauvelaus m. «marchand de chevaux», etc., moderniser, simplifier et compléter les données en apic. cauwelaus m. «marchand de chevaux» (Arras 2e tiers du 13e s, ChansArtB = TL = Gdf cauvelaus), qui est aussi nom de famille à Arras dep. 1170; - 266b afr. estason m. «boutique, échoppe» (Lausanne, 1216), etc., compléter ces données par afr. estason s. «boutique, échoppe» (AthisH 9569); - 267b n.1, je ne vois pas dans Gdf le sens qui lui est attribué; - 270b mfr. doe f. «ballot de marchandises», doesse préciser que le texte vient de la région de Châteldon; - 276a detierres s. «caution, répondant» a chance de représenter le cas sujet de afr. deteor m. «débiteur»; - 276b Metz, Nied ę k a f. pl. «dettes», dans le syntagme fare dés ècats «faire des dettes», pourrait être une forme d'écot m. «part due par chaque convive», si l'on admet qu'il s'agit d'une expression figée, où le genre du mot, masqué au lexicographe par le pluriel, a été transformé en féminin d'après d'équivalent français dettes; - 281a ahain. papeleu m. «sorte de monnaie», ajouter aflandr. id. (Lille 1325, RentierLilleM, RLiR 65, 292); - 281a aflandr. valtaron m. «sorte de monnaie», est à compléter avec les matériaux de Gdf 8, 151c (vataron); - 281b mfr. patac «sorte de petite monnaie», ajouter ca 1470 Chansonnier du Cal de Rohan, éd. Löpelmann 42, 3; - 282a, dans les Locutions, ajouter avant mfr. ne priser un patac le mfr. en avoir non valant deux patas (MartinLeFrancChampD); - 300b Saun. retri yone v.a. «lésiner», à compléter par Nancy (rég.) rétrillonner v.a. «réduire la quantité de nourriture donnée à qn», v.pr. «se restreindre», rétrilloner (sur) v.n. «lésiner (sur)» (Roques-Nancy 1991, 169), trouvera place en 12, 303b à côté de Yonne, Chablis rétrillonner v.n. «rogner sur tout, lésiner»; - 314a mfr. misse adj. «pauvre» est associé à missard, bien attesté dans le sud-ouest; cela pourrait ouvrir une piste sur la localisation de la farce, s'il ne s'agit pas d'une forme de mince; - Miélin rētyemä v.a. «épargner» trouvera place en 10, 153a à côté de Brotte $r\bar{e}tyem\bar{a}$ («recueillir, rassembler»; en fait «ramasser, se réclamer de», avec son dérivé en -ŪMEN, rêtyèmũ m. «fruits tombés, pauvre récolte», qui semble manquer dans le FEW tant s.v. RECLAMARE que ds les étymologies inconnues en 21, 76b]; - 319b afr. waufler v.a. «dilapider», etc., est traité ds FEW 17, 642b, en outre tenir compte de RLiR 60, 612 et cf. aussi TL 11, 78 (vafleor et *vaflerie) et DEAF G 405, 15 (s.v. gauler).

Il suffit pour conclure de dire que ce fascicule est digne des précédents. L'avantage de ce type de fascicule est qu'à sa lecture on voit plus clairement les problèmes ponctuels qui se posent à l'étymologiste, problèmes qui sont souvent moins perceptibles dans des articles d'envergure, où tout a l'air de couler de source. On pénètre en quelque sorte dans l'atelier de l'étymologiste, en jetant même un œil dans sa corbeille à papier.

Gilles ROQUES

Frank PAULIKAT, *Eigennamen in Pressetexten*. Studien zu Formen und Funktionen des Eigennamengebrauchs in der französischen Pressesprache, Francfort M., Peter Lang (Europäische Hochschulschriften, Reihe 21 Linguistik, Band 230), 2001, XII + 252 pages.

Il n'est pas interdit de s'amuser tout en faisant de la linguistique. Le présent ouvrage en apporte la preuve. Il s'est donné pour tâche d'examiner la forme et la fonction de l'emploi des noms propres dans la presse française essentiellement entre 1980 et 1996, en utilisant un vaste échantillon suffisamment représentatif, mais hétérogène. Il y a toute une linguistique qui se consacre aux noms propres et l'excellente bibliographie [176-222] en dresse un tableau bien documenté. L'étude sémantique repose naturellement sur une distinction entre les emplois appellatifs et référentiels; les aspects théoriques retiendront l'attention des spécialistes. L'intérêt des exemples repose sur leur interprétation serrée et c'est sur ce point que, chemin faisant, on pourra apporter quelques compléments. Ainsi une phrase comme:

«Les Chirac avaient invité trois cents personnes au repas de noces. Ce gueuleton - délicieux, paraît-il - a été servi dans les salons de l'Hôtel de Ville. Espérons que la famille n'a pas été ruinée par les frais de location.»

est donnée comme illustrant la nécessité, pour la comprendre, de savoir que Chirac est aussi le Maire de Paris. Outre cette connaissance d'ordre encyclopédique, il faut en premier lieu une compétence linguistique qui permet de savoir que l'on parle des salons de l'Hôtel X aussi bien que des salons de l'Hôtel de Ville et que la plaisanterie repose sur l'ambiguïté entre le sens de hôtel et son emploi dans le syntagme hôtel de ville; plaisanterie qui serait aussi possible si l'on parlait de l'Hôtel Matignon, où siège le Premier Ministre.

Parmi les *Spitznamen* [45-48], l'auteur retient *Ballamou* (Balladur), *Nanard* (Bernard Tapie) et *Tonton* (Mitterrand). Il eût pu s'intéresser à un phénomène qui évite de gratifier le Président de la République Française d'un surnom ridicule, comme il y eut, de façon éphémère, *La Mite* pour Mitterrand et *Chichi* pour Chirac.

On trouvera [83-91] une liste de noms géographiques en emploi métaphorique avec des essais de définitions lexicographiques. On pourra discuter certaines d'entre elles: *Cuba* «état satellite» plutôt «état qui exporte la révolution»; - *Liban* «pays satellite du monde arabe» plutôt «pays livré aux luttes de factions dirigées par l'étranger» ; - *Yalta* «importante conférence» plutôt «partage entre puissants». Quant au concept de *Mitteleuropa* [92], en français, il n'inclut pas les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

Viennent ensuite les noms de personnes en emploi métaphorique [93-110]. Parmi eux: Bismarck «diplomate habile» plutôt «négociateur qui impose ses solutions»; - Cassius Clay «homme doté d'une grande force physique» plutôt « homme politique qui par son talent de polémiste abat son adversaire; champion du monde»; - Conan Doyle «fabulateur» plutôt «auteur de romans policiers» (ici particulièrement approprié en ce qui concerne Edgar Faure, qui écrivit des romans policiers sous le pseudonyme d'Edgar Sandé); - Hitler et Mussolini ont une valeur d'appellatifs dans «la tradition des Mussolini et autres Hitler» où le pluriel ne doit pas faire illusion cf. «les tableaux des Picasso, Manet et autres Renoir sont hors de prix», où il s'agit seulement des œuvres des peintres nommés; - Kissinger, n'a pas une negative Konnotation dans les Kissinger au petit pied, cette connotation est donnée par au petit pied.

Les noms propres sont dotés d'une riche suffixation, ici [114-132] examinée: afghanisation «limitation de la guerre à l'Afghanistan» plutôt «limitation de la guerre aux factions afghanes»; - berlusconisation «croissance de l'influence de l'état à la télévision» plutôt «règne de la médiocrité, lié à la soumission totale aux seuls impératifs commerciaux»; - chiraquisation «privatisation; processus de libéralisation économique» plutôt «remise entre les mains d'amis de Chirac d'entreprises privatisées».

L'auteur passe aussi en revue les préfixes susceptibles de s'accoler aux noms propres ou à leurs dérivés [133-137] et les éléments de composition.

Le dernier chapitre [142-161] est consacré aux jeux de mots. Quelques précisions: «le football français se prend les pieds dans le Tapie» [151] n'est possible que parce que préexiste l'expression se prendre les pieds dans le tapis «échouer lamentablement dans une manœuvre où l'on voulait montrer son habileté»; - «les flics ne cachent pas leur ire» [156] passera difficilement, faute de signal plus explicite, même s'il s'agit de l'affaire des Irlandais de Vincennes, pour faire jeu de mots avec Eire. Dans les compositions haplologiques [157-158], ni kronenbourgeois (dont on ne sait s'il s'agit de l'habitant de Cronenbourg ou du buveur de bière de Kronenbourg) ni robespierrot (dont le contexte montre bien qu'il s'agit de Robespierre au petit pied) ne sont indiscutables; dans les croisements [159], personne ne verra dans moscoutaire, qui était courant pour désigner les «gens alignés sur le parti communiste russe» et par extension les «communistes», un croisement entre mousquetaire et Moscou; et, même si le contexte référencé confirmait cette vue, moscoutaire préexistait à ce croisement. D'ailleurs et plus généralement, faute de contexte, il est difficile de croire à certains des croisements affirmés.

On sait que la presse fourmille de coquilles; le fait a déteint sur FP. On citera ici, parmi d'autres, l'attribution du prénom de Valérie à Giscard d'Estaing [40 (bis), 43], Denunzière pour Denuzière [57], Viausson-Ponté pour Viansson-Ponté [84], FCDS pour FGDS [84], détriure pour détruire [89], querelle de tendance auto-destructive pour q. de tendances autodestructrice [89], bouregoise pour bourgeoise [95], Trouvetou pour Trouvetout [100], Otawa pour Ottawa [123]. On soupçonne qu'il faut lire que «Schumacher a été tenu au courant [et non au cœur; coquille du journal ou du linguiste?] des plus petits secrets de ce moteur magique»[165].

Relevons quelques incorrections linguistiques: «homme opté d'une grande force» pour doté [95], oppressionelles pour répressives [122], amorcellement pour morcellement [123, 126].

Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un bon travail qui sort avec science des sentiers battus.

Gilles ROOUES

Paul ZANG ZANG, Le Français en Afrique: norme, tendances évolutives, dialectalisation, München-Newcastle, Lincom Europa (Lincom Studies in Romance Linguistics, 1), 1998, 452 pages.

Le lecteur ne devra pas se laisser abuser par le titre de l'ouvrage, imposé par un éditeur soucieux de toucher un (plus) large public. Tiré d'une thèse soutenue en 1991 à Yaoundé I par un chercheur qui a suivi l'ensemble de son cursus dans son université africaine, le livre aborde peu les problèmes de norme et borne son enquête

au Cameroun. Il eût donc été plus juste, sinon plus judicieux, de lui conserver son titre de thèse: «Le processus de dialectalisation du français en Afrique: le cas du Cameroun. Étude fonctionnelle des tendances évolutives du français». L'auteur discute dans les pages liminaires le bien-fondé de sa terminologie et la pertinence de la dénomination «dialectalisation» (préférée à «enrichissement» ou à «dégénérescence») définie comme «un processus de différenciation linguistique qui tient du fait que le peuple camerounais s'approprie la langue française et en fait un instrument de la communication linguistique adapté à la satisfaction de ses besoins et conforme aux structures déjà établies par les langues locales». D'emblée, Zang Zang se situe au sein de la problématique passionnante du devenir du français langue officielle dans les pays africains multilingues. Il montre l'attitude ambiguë de ses compatriotes partagés entre le respect de la norme exogène (imposée par l'école) et la volonté de s'en émanciper pour s'approprier une norme endogène spécifique. Le lecteur peu familier du pays eût aimé trouver ici une présentation même rapide de l'histoire du français au Cameroun (sans doute l'un des pays les plus scolarisés à l'époque coloniale grâce à un réseau dense d'écoles tenues par un clergé très normatif quant aux pratiques langagières) et de sa situation linguistique actuelle fort complexe. Incidemment et tardivement [p. ex. 374], l'auteur rappelle bien que «les Camerounais ne forment nullement une communauté monolingue. Hormis le français et l'anglais, plus de deux cents langues sont parlées au Cameroun», mais l'ouvrage pâtit de cette absence d'une analyse sociolinguistique précise sur la situation des langues(1), sur leurs statuts⁽²⁾, sur la diversification du français en différentes variétés, sur les phénomènes de pidginisation qui traversent les langues officielles⁽³⁾, sur la vitalité des processus d'alternance codique français/langues africaines(4). Faute de définir stricte-

⁽¹⁾ qu'on trouvera par exemple dans l'ouvrage collectif rédigé sous la direction de Gervais Mendo Ze, *Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, 1999, 383 p. Ici encore, malgré le titre, l'ouvrage porte uniquement sur le Cameroun.

⁽²⁾ Le choix d'une langue n'est pas neutre: face aux langues maternelles parées de «vertus plus ou moins mystiques», le français reste la langue des situations formelles, des devoirs scolaires et de la correspondance officielle alors que la langue maternelle est celle des situations informelles et intimes, celle qu'on emploie quand on ne se contrôle plus» (p. 375).

⁽³⁾ À côté du pidgin-english camerounais né au XVIIIe siècle du contact de l'anglais et des langues bantoues de la côte, et qui fonctionne comme langue véhiculaire, voire vernaculaire dans les provinces occidentales du pays, il existe une seconde langue composite dénommée camfranglais créée dans les années 1980 par les jeunes s'estimant tributaires d'une triple culture, francophone, anglophone et camerounaise.

⁽⁴⁾ L'auteur reconnaît implicitement l'existence de ces alternances codiques lorsqu'il relève que dans son corpus primaire «il arrivait qu'on introduisît des mots, des groupes de mots ou des phrases entières de la langue maternelle dans le français» (p. 16) mais il refuse d'en tirer partie alors que pour nous le mélange de codes est l'un des indices les plus immédiatement perceptibles de l'africanisation du français parlé. Cf. sur ce point Ambroise Queffélec (éd.), Alternances codiques et français parlé en Afrique (Afrique noire et Maghreb), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998, 381 pages.

ment l'objet sur lequel il travaille, Zang Zang est amené à construire des artefacts comme français camerounais, français bamiléké, français «beti» ou français «nordiste» sans jamais s'interroger sur la pertinence de ces catégorisations. Il définit certes un corpus d'étude centré sur la période 1984-1991 (transcription de l'émission radiophonique hebdomadaire «Avis de recherche SOS solidarité» réunissant des Camerounais de toutes conditions) mais pour «ne pas se limiter à l'étude de ce français commun en usage au Cameroun» qui aurait pourtant constitué un précieux gardefou, il estime «judicieux d'ouvrir [son] corpus à tout matériau susceptible de confirmer ou d'infirmer [ses] hypothèses», c'est-à-dire à «des conversations, des discussions, des entretiens, des copies d'élèves, des journaux, des lettres, des programmes radiophoniques ou télévisés et bien d'autres situations formelles ou informelles où la langue française joue le rôle d'instrument de communication» [17]. On regrettera que le chercheur ait choisi cette option d'ouverture au tout-venant, car l'hétérogénéité qui en résulte enlève beaucoup de crédibilité aux analyses ultérieures qui reposent sur des matériaux très disparates, mêlant sources écrites et orales, productions soignées et spontanées, énoncés provenant de locuteurs cultivés et de locuteurs moyennement, peu ou non scolarisés. Inscrivant sa description dans le cadre de la linguistique fonctionnelle, il se propose d'étudier trois domaines, phonétique/phonologie, lexique et syntaxe, qui correspondent aux trois grands chapitres structurant le livre.

Le premier chapitre consacré aux «tendances phonétiques du français du Cameroun» [20-172] délimite trois variétés de français sur des bases linguistico-géographiques indéfendables scientifiquement, puisque ces variétés de français sont censées regrouper des locuteurs en fonction de leurs seules langues maternelles (alors qu'à l'intérieur de chacun des trois groupes celles-ci sont multiples et souvent éloignées typologiquement) sans tenir compte du niveau d'apprentissage, de compétence ou d'usage du français⁽⁵⁾. Selon une perspective différentielle, l'auteur croit déceler dans chacune des trois variétés intitulées *français bamiléké*, *français «beti»* et *français «nordiste»*⁽⁶⁾ des tendances phonétiques qui la différencieraient du français «standard» (assimilé abusivement au français «de métropole»). La comparaison des systèmes phonologiques du français et des langues africaines postulées comme idiomes de référence pour chacune des trois variétés lui permet de mettre à jour des traits phonétiques et phonologiques qui caractériseraient «l'accent» des locuteurs: ainsi le parler français du locuteur bamiléké se singulariserait pas des confusions phonologiques

⁽⁵⁾ Zang Zang a conscience de cette faiblesse lorsqu'il observe à la fin de son étude du français bamiléké (p. 65) qu'«une étude comme celle que nous venons de mener gagnerait à être complétée par des données chiffrées. Des enquêtes sociolinguistiques seraient d'un apport considérable dans la mesure où elles permettraient de déterminer les différentes tranches d'âge, les catégories socio-professionnelles et le niveau d'instruction. On pourrait aussi examiner si la mobilité sociale n'a pas d'incidence sur le fonctionnement du système phonologique du francophone bamiléké. Un locuteur natif du bamiléké né dans la zone 9 et qui y a passé toute sa vie parle-t-il de la même manière que celui qui a vécu ailleurs?».

⁽⁶⁾ L'emploi des guillemets pour identifier les deux dernières variétés semble traduire l'incertitude de l'auteur quant à leur pertinence linguistique.

entre [r] et [l], l'amuïssement du [r] implosif, la diphtongaison des voyelles, la vélarisation du [r], la palatalisation du [n], l'élimination des voyelles nasales, le renforcement des articulations post-vocaliques et des consonnes implosives, etc. On peut s'interroger sur la validité de tels développements quand on sait que l'auteur ne s'appuie sur aucune analyse scientifique en laboratoire de la prononciation effective des locuteurs, se contente de se fier à son intuition ou aux fautes graphiques (!!!) commises par les locuteurs et n'utilise pour sa description phonétique que des travaux anciens ou de seconde main. Par ailleurs, ses conclusions paraissent trop abruptes et simplificatrices: «Les Camerounais ne font pas usage de deux systèmes phonologiques différents, l'un pour parler français, l'autre pour parler la langue maternelle. Il s'agit en effet d'un seul et même système phonologique qui sert des buts différents. C'est celui de la langue maternelle, enrichi par des apports extérieurs qui se résument en gros par de nouvelles possibilités de combinaison des sons dans la chaîne parlée, des oppositions phonologiques nouvelles et des phonèmes étrangers au système de la langue maternelle» [156]. Si l'on peut accepter l'idée que la prononciation française des locuteurs bamiléké subit l'influence de leur langue maternelle (mais sans doute aussi des autres langues que la plupart d'entre eux parlent, en particulier le pidgin-english), réduire cet «accent» à un «système hybride» à base de bamiléké ne nous paraît pas recevable. Le recours comme seul principe explicatif à l'écart interférentiel (dont on connaît depuis longtemps les limites) semble très réducteur.

Le second chapitre [173-313] où est abordée la «création lexicale dans le français du Cameroun» est beaucoup plus convaincant: partant du principe que les francophones camerounais sont des «métis culturels qui vivent dans un perpétuel conflit de valeurs qui a son reflet sur la langue française» [174], Zang Zang expose l'extraordinaire créativité dont ils font preuve pour adapter le français à leur environnement socio-culturel. Cette créativité s'exerce par exemple dans les onomatopées et interjections que l'auteur décrit méthodiquement en montrant par exemple que là où le Français de France utilise vlan! ou plouf! pour signifier qu'une porte se ferme ou qu'un caillou tombe dans l'eau, le Camerounais emploiera kpam! ou tchoùngoùm! Cette néologie lexicale très productive prend aussi la forme plus classique de l'emprunt ou fait appel aux procédés de la composition, de la dérivation, de l'abrègement ou du calque décrits finement «de l'intérieur» par un analyste qui est aussi usager. On appréciera la rigueur des classements des divers néologismes et la richesse des commentaires qui accompagnent les relevés. Beaucoup de ces remarques qui relèvent autant de l'anthropologie culturelle que de l'analyse linguistique apportent des informations très précieuses sur les cultures africaines de substrat présentées comme essentiellement «empiriques» ou sur la perception qu'ont les Camerounais des langues et de leurs fonctions sociales ou symboliques. Par exemple, Zang Zang explique très bien comment la perception différente des relations de parenté dans les sociétés traditionnelles induit une distribution singulière des termes servant à nommer ces relations, avec comme conséquence la raréfaction de lexèmes comme demifrère (ressenti comme une insulte) au profit de frère même mère ou frère même père, ou la désuétude de cousin (trop distant) auquel les locuteurs préfèrent les composés équivalents frère, frère de famille, frère du village. La connaissance du terrain et des cultures locales nourrit l'étude minutieuse des calques dont beaucoup ne se justifient que par l'inadéquation du français exogène à exprimer le vécu et l'univers spatiotemporel des autochtones. Beaucoup de néologies sémantiques ne s'expliquent que

par une réinterprétation des signifiants français à la lumière de la catégorisation de l'expérience propre à la société camerounaise qui plie les mots français à sa vision du monde.

Le troisième chapitre [314-395] constitue le pendant syntaxique de la recherche. Intitulé «fonctionnement des catégories lexicales» (grammaticales eût été plus adéquat), il s'intéresse surtout à la syntaxe des déterminants, du nom et plus superficiellement à celle du verbe. On notera de bonnes analyses sur la récession du partitif et de l'article indéfini au profit du défini, sur le développement de l'indice là comme déterminant post-nominal ou sur la réinterprétation des catégories du genre et du nombre français en fonction de l'analyse qu'en font les langues camerounaises. Reposant sur des intuitions souvent justes, les explications manquent cependant de nuance. Dire par exemple (à propos des démonstratifs) que «le français camerounais tend à devenir un calque des langues locales» ou que «les locuteurs confondent ces affixes [des langues bantoues] avec les articles de la langue française» [334] est évidemment exagéré. Surtout, on a le sentiment que Zang Zang se contente d'expliquer tous les écarts qu'il relève par l'interférence directe des langues camerounaises sur le français et par «l'isomorphisme entre la langue française et les cultures locales» [363]. Or, bon nombre de particularités syntaxiques présentées comme spécifiques du français camerounais se retrouvent dans les autres français en usage en Afrique. Elles ne sauraient donc s'expliquer par la seule interférence des langues camerounaises (par ailleurs très diverses). Leur origine serait à chercher soit dans l'économie même de la langue cible, le français (dont les locuteurs allogènes exploiteraient certaines ressources potentielles peu développées par les natifs, ce qui expliquerait certaines ressemblances structurelles observées dans les divers français «exotiques»), soit dans une manière spécifiquement africaine de concevoir le monde, ce que Gabriel Manessy appelait une sémantaxe, modalité panafricaine de perception de l'univers qui engendrerait des manières communes ou voisines de proférer les français locaux.

On aurait aimé trouver dans la conclusion, essentiellement récapitulative [396-407], une comparaison entre la description du français camerounais et celles que divers chercheurs ont proposées pour d'autres variétés africaines. Or, si l'auteur cite certains de ces ouvrages (quelquefois avec des erreurs) dans la bibliographie [429-446], il ne les exploite pas dans sa conclusion (pas plus d'ailleurs que dans le cours de son ouvrage). Cette absence de mise en perspective est d'autant plus regrettable que le titre laissait envisager une vision panoramique du français en Afrique.

Pour terminer, si on se doit d'accepter dans un ouvrage qui se pose en défenseur de la norme endogène l'emploi de camerounismes non signalés comme tels (p. ex. misérer, p. 210, bien situé «qui dispose d'une situation sociale importante», p. 214 ou poser un acte, p. 357), on regrettera les trop nombreuses coquilles qui émaillent le texte (y compris dans le titre de l'ouvrage: tendances évalutives au lieu de évolutives!), le flottement dans l'usage de la ponctuation, les fautes de typographie (distribution aléatoire des guillemets, des soulignements, des italiques, des gras, etc.), les fantaisies dans l'emploi des majuscules ou des subdivisions (p. ex. p. 25, I.1.1 devient I.11), etc. Toutes ces maladresses nuisent à un ouvrage qui, malgré ses imperfections et ses limites, donne des informations intéressantes sur l'évolution du français au Cameroun.

Ambroise QUEFFÉLEC

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

École Nationale des Chartes, Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule I, conseils généraux; fascicule II, actes et documents d'archives, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001, 175 et 265 pages. Diffusion en France: C.T.H.S., 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05; à l'étranger: Librairie Droz, 11, rue Massot, CH-1211 Genève 12 (Suisse).

Nous avons là deux documents très attendus, fruits de nombreuses années de réflexion collective. Coordonnés par F. Vielliard et O. Guyotjeannin, ils condensent l'enseignement de l'École des Chartes et devront désormais être sur la table de tous les éditeurs de textes. Ils répondent clairement à la plupart des questions qui se posent et illustrent leur propos par de larges choix d'exemples très bien choisis et qui pourront largement être utilisés. Il suffira de citer les titres des chapitres. Fascicule I: Graphies, Abréviations, Séparation des mots, Signes diacritiques, Majuscules, Ponctuation, Citations, Présentation du texte édité, Citations des livres de la Bible; Fascicule II: La tradition des sources documentaires (original vs copie, variantes vs fautes de copiste), L'évolution des pratiques éditoriales, Les travaux préparatoires, La mise au point du texte, La présentation de l'édition, Le cas particulier des documents d'archives, Index et tables. On attend maintenant le fascicule III, qui sera consacré aux textes littéraires.

Gilles ROQUES

The earliest branches of the Roman de Renart, éditées par R. Anthony LODGE et Kenneth VARTY, Louvain / Paris / Sterling, Peeters (Synthema, 1), 2001, CXVIII + 193 pages.

Deux éminents renardiens nous offrent ici, une attrayante introduction au texte du Roman de Renart. Elle est destinée aux étudiants avancés et une «pilot-version», déjà citée dans l'excellente bibliographie (The Roman de Renart. A Guide to Scholarly Work, 1998) de K. Varty, en a déjà été testée depuis une douzaine d'années. Ils ont choisi de se concentrer sur la partie que L. Foulet tenait pour la plus ancienne et avait attribuée à Pierre de Saint-Cloud, à savoir les branches II et Va de l'édition Martin.

Des *Preliminaries* [XI-XVIII] présentent l'œuvre en général. *The manuscripts* [XIX- XXIII] énumère les manuscrits et présente les trois familles en qui ils se répartissent. On trouvera ensuite une excellente synthèse littéraire consacrée aux branches éditées [XXIV-XXX], suivie [XXXI-LXI] d'un large choix de textes (Marie de France, Gervaise, Deschamps, *Pathelin*) ou de traductions (Ésope, *Ysengrimus*, Guillaume de Normandie) des passages sources ou parallèles. Voilà qui sera commode pour les étudiants! De même la *Bibliography* [LXXXIII-C], qui enregistre et présente 83 titres d'éditions (il y manque le dernier tome de l'édition Roques, publié en 1999 dans les CFMA par Lecoy), de traductions et d'études sur le Roman; une riche section d'illustrations [CI-CXVII] complète l'aspect pédagogique de l'ouvrage.

Les éditeurs ont choisi de donner le texte de la version Gamma, en transcrivant le ms. M, alors que Fukumoto / Harano / Suzuki, les éditeurs de cette version (v. ici RLiR 49, 519) avaient suivi C; les deux mss sont très proches. Ils ont d'ailleurs accompagné leur texte des variantes de C et du fragment n. On sait aussi que la version Gamma est la plus tardive, et s'il est vrai qu'elle présente une grande dispersion des épisodes attribués à Pierre de Saint-Cloud, elle aurait conservé la place initiale à son prologue, au moins dans les mss C et n puisque M a perdu son premier feuillet.

C'est aussi sur le texte de M qu'est menée l'importante introduction linguistique. Elle se développe en deux volets: une étude [LXIII-LXIX] fondée sur l'Atlas de Dees 1980 (et non 1987, comme indiqué p. LXIII n. 49) [LXIII-LXIX], qui situe la transcription du ms. peut-être en Orléanais, plus sagement dans un rayon de 80 km autour de Paris, ce qui n'est guère en accord avec la localisation proposée par Dees lui-même dans son Atlas de 1987 p. 532, qui indique Nièvre, Allier; une étude [LXIX-LXXVII], plus originale, sur certaines habitudes rythmiques et syntaxiques, qui aboutit à quelques conclusions prudentes sur la particularité de *Chantecler* et le lien supposé entre *Hersent* et *Plaintes/Serment*. Enfin, le langage du chameau Musart, le légat du pape, dans lequel Foulet a voulu reconnaître Pierre de Pavie, est le sujet d'une étude fine [LXXVII-LXXXII]. Un regret enfin: s'ils avaient disposé de la toute récente concordance de Harano / Shigemi (v. ici RLiR 65, 283), les auteurs auraient sans doute aussi mené leur enquête du côté du lexique.

On aimerait maintenant aller plus loin et disposer par exemple de l'édition synoptique de la plupart des mss à la façon du remarquable NRCF de W. Noomen, avec une tentative de texte critique, ce qui était l'ambition de Rychner. Il n'en reste pas moins que le texte de la famille Gamma est ici bien établi, accompagné de notes concises à l'intention du public visé. Le glossaire presque complet, confectionné avec un grand soin, permettra de lire avec profit ce qui constitue une belle introduction à une œuvre qui offre encore à découvrir⁽¹⁾.

Gilles ROQUES

La Mort Aymeri de Narbonne, Edizione critica con note e glossario a cura di Paolo RINOLDI, Milan, Edizioni Unicopli (Istituto di Filologia Moderna, Università degli Studi di Parma, Parole allo specchio 2), 2000, 546 pages.

Il aura fallu attendre plus d'un siècle pour remplacer la seule édition de la Mort Aymeri existante, celle de J. Couraye du Parc publiée en 1884. Le père de Guillaume, au bord de la mort, retrouve assez de vigueur pour mener ses derniers combats, en

⁽¹⁾ Pour aider à améliorer un texte promis à de nombreuses rééditions, voici quelques menues corrections: 93 fermer les guillemets après *eüe*; - 1368 lire *lens* et 1654 *lÿons*; - 163 note *soi esperir* au sens de «se réveiller» ne pose pas de problème; - 2682 note lire Vacularz: this *dog's* name.

particulier contre les Sagittaires, une race d'archers, moitié hommes, moitiés chevaux, et pour reprendre Narbonne grâce à une ruse où il fait se déguiser en femmes ses chevaliers. L'édition fournit une analyse détaillée du récit [11-19]. Elle situe la chanson à l'intérieur du cycle de Guillaume et par rapport à d'autres épopées [3-9], sans oublier de faire un sort à l'épisode du juif Saolin, qui annonce à Aymeri sa mort, épisode qui a souvent été commenté. La chanson daterait, autant qu'en la matière on puisse avancer quelque chose, des premières décennies du 13e siècle [11].

Le plus ancien ms. de la chanson, H (Londres, BL, Harley 1321), daterait du tout début de la seconde moitié du 13e s., et son suivant, G (Londres, BL, Old Royal 20.B.XIX) des années 1260-1270. Ils forment, avec quelques fragments, une famille, qui s'oppose à celle des deux célèbres mss jumeaux, B1 (Londres, BL, Old Royal 20.D.XI) et B² (Paris, BnF, fr. 24369-370), qui datent des années 1330-1340. Les mss sont minutieusement décrits [21-52], leurs caractéristiques dégagées [53-58] et il y a un tableau des corrections et accidents graphiques [59-70], qui ne sont pas signalés ailleurs dans l'édition, ce qui est un peu mal commode. La versification est l'objet d'une longue et attentive étude [71-95], due au fait que la famille B est pour l'essentiel assonancée, alors que la famille des mss HG montre un penchant, d'ailleurs divergent, pour la rime. L'étude linguistique dresse un catalogue des traits notables dans chaque ms. [97-142]. Le chapitre consacré à la classification des mss [143-177] a été l'objet de soins attentifs et débouche sur des critères éditoriaux exposés avec clarté [183-202]. Le problème est complexe car aucun ms. ne se dégage nettement. Le choix de B1 est un pis-aller, qui ne doit pas masquer que ce ms. rajeunit le texte, se caractérise par un très fort souci de purisme linguistique et a une tendance très marquée à l'abrègement. Le ms. H, qui seul pourrait entrer en ligne de compte, n'est pas véritablement utilisable pour un tiers du texte. Certes l'éditeur aurait pu opter pour une version synoptique mettant face à face les deux mss. B1 et H, mais le ms. G aurait largement fait les frais de cette présentation, tronquant ainsi la documentation. Tout compte fait, sa décision donne dans l'apparat le texte de G ou de H, selon que c'est l'un ou l'autre qui s'écarte le plus de la version B; pour le reste le large choix de variantes devrait répondre aux questions des lecteurs. En tous cas, la démonstration est faite [179-181] que l'édition de Couraye du Parc n'est plus utilisable. La nouvelle l'est véritablement mais il ne faut pas cacher qu'elle réclame du lecteur une utilisation activement critique. En particulier, le lexicographe ne peut plus se limiter à extraire les mots du texte de B1 et à leur donner la date de début 13e siècle; il lui faut vérifier que le mot se trouve aussi dans G et H, et, sinon, s'essayer à une critique textuelle du passage en s'aidant des notes très abondantes et souvent pertinentes [411-481] et d'un glossaire très sérieux [483-527].

Quelques remarques au fil de la lecture: H 176 doit se lire: Don quide bien que i[l] soit devïé, ce qui s'accorde mieux avec le remaniement de G: Donc quide bien que veuille devïer; - H 296 n., on préfèrera lire voses p.p.f. de voldre, au lieu de vosés; - H 322, Ne sai qu'espiaut (cf. espeldre au glossaire) est une leçon qui me paraît bien supérieure aux Ne sai qu'estoit de B ou Sachiez de voir de G; - HK 604, Grant .IIII. liues, avec cette construction rare de grant, non relevée au glossaire et sur laquelle v. DEAF G 1220,42, qui pourrait bien remonter à l'original; - G 617.1, onques ne fu paien si mal feras, on verra dans malferas adj. «qui fait du mal» (corr. la note et le gloss. s.v. feral) la première attestation d'un adj. relevé pour la première fois par Sandqvist ds ProprChosLapS (mauferas), et qui se lit aussi dans RenContrR 32379

(maulferas, ici substantivé), qui pourrait renouveler l'histoire de notre malfrat; on en trouve aussi quelques rares attestations dans l'onomastique littéraire: Mauferas est le nom anglais que se donne Eustache ds EustMoineF 2198 (2° q. du 13° s.); c'est le nom d'un roi sarrasin ds SimPouilleCB (ms. de la 1^{re} m. du 15° s.)- H 731.1 n. lire plutôt quiriens (TL cuirien) que quirieus qui donne au gloss. un étrange quiral; et comparer les trois versions du texte:

- B 731 Sus les estriers s'est afichiez devant
- H 731 I s'aficha sor le destrier devant
 - 731.1 Li lorains plie et li quiriens estant
- G 731 Com il s'afiche sor les estrier avant
 - 731.1 Li fers en plie et li cuirs en estent

mis en parallèle avec ces trois vers de GormB 408-410:

Si s'aficha sus ses estrius, Le fer en plie sus ses piez, Trei deie esloigna le quirrié.

Dans ces passages le mot rare est *cuirien*, que GormB propose de lire sous la graphie *quirrié*. Il n'est connu, avec ce sens d'«étrivière», que dans un autre texte, RenMontT 13666-68:

Et li enfes i monte, estrieu n'i vout baillier, Par desor les arçons se prent a afichier, Que demi pié a fet le cuiren aloingnier.

Il en ressort que B a visiblement abrégé le texte, en l'amputant du vers correspondant au vers 731.1 de G et H. On peut penser que *li cuirs en estent* de G est l'avatar d'un original ayant *li cuiriens estent*. Ce serait donc le mot *cuirien* qui aurait gêné aussi le modèle de B. Le texte de Gormont incline à supposer que *Li fers en plie* pourrait être la leçon originelle du premier hémistiche du vers 731.1. Au total, dans ce cas c'est G qui pourrait avoir conservé le mieux le texte originel, en maintenant l'opposition entre le *fer* de l'étrier et le *cuir* de l'étrivière, opposition que le *lorain* de H rompt malencontreusement.

Au glossaire on évitera de tenir compte de aperdre (lire a perdre) ou de laier. Il n'y a pas d'avantage non plus à inventer des graphies d'infinitif comme amainer ou amoin(n)er. Brohon, le sens d'«orso» ne tient pas compte de la note de WaceRouH (= Holden 1970-73, III, p. 219), pourtant citée en note à 344-53; - gobiller, il faudrait indiquer si la graphie gopillant, passée ds TL et DEAF, est bien celle de H ce que ne permet pas de savoir l'apparat; - malviz «malvagità» du seul ms. H est un mot très rare, qu'on ne lit que ds Aiol cf. TL 11, 406, 42, et il vaut mieux l'éditer mal viz pour le distinguer de son synonyme maleviz, bien rare aussi cf. TL 5, 988, 48 et FEW 6, 1, 86a; - parfongniee, dans: O chief do mont ont fet une tranchiee, / .XIIII. toises la terre a parfongniee: / .III. eves corent par la cité proissiee, / qui des montaignes vienent par la tranchiee, donne lieu à une note bien confuse. Il est préférable de lire aparfongniee «rendue profonde, creusée», d'aparfongier «rendre profond», sur lequel voir Gdf 1, 321b, TL 1, 427 et FEW 9, 433a et compléter par CommPsIAG; je joindrais à cette famille le (la) perfugneit (de perdicion) f. «profondeur» (fin 12° s., ds R 112, 137) que je proposerais de lire (l')aperfugneit m. [p.pass. substantivé

d'aparfongier] «ce qui est profond, gouffre». Pour la construction, on peut admettre que *ont* du vers précédent sert d'auxiliaire à *aparfongniee* («ils ont creusé la terre à une profondeur de 14 toises»); - *sentir*, ~ *de moi* «assaggiare i miei colpi», se lira plutôt *soi* ~ *de moi* «avoir de moi un souvenir cuisant» et noter que TL n'a d'exemples que de *soi* ~ *d'auc. chose*; - *tortour*, préférer un sens plus concret que «grandi sofferenze» cf. TL 10, 460.

Nous avons là une bonne édition de travail, dont il faut remercier l'auteur.

Gilles ROOUES

Duo Glossaria. Anonymi montepessulanensis Dictionarius: Le Glossaire latin-français du ms. Montpellier H236, édité par Anne GRONDEUX et Glossarium gallico-latinum: Le Glossaire français-latin du ms. Paris lat. 7684, édité par Brian MERRILEES et Jacques MONFRIN, Turnholt, Brepols (Corpus Christianorum, Continuatio Medievalis, Series in 4°, Lexica Latina Medii Aevi, 2), 1998, 271 pages.

Après la très remarquable édition du *Dictionarius* de Firmin Le Ver (v. ici RLiR 58, 585), l'équipe dirigée par J. Monfrin et B. Merrilees publie un deuxième volume dans la même collection majestueuse. On y trouve deux dictionnaires, l'un et l'autre d'un très grand intérêt. Il s'agit, bien avant le fameux *Estienne 1539*, des toutes premières tentatives de lexicographie français-latin.

Le Glossaire latin-français est d'abord un lexique alphabétique latin qui dérive, en l'abrégeant, de la Summa Britonis et y intègre une bonne partie de la glose du Graecismus d'Evrard de Béthune. Il est composé de deux parties, l'une générale, l'autre réservée aux verbes, qui comptent 4825 entrées dont environ le quart sont traduites. Mais surtout un second auteur a introduit dans les marges du lexique un index en langue vernaculaire, qui reprend les traductions des entrées et traduit à son tour la plupart des entrées non glosées.

Le ms. est soigneusement décrit [9-13]; il date du 14° s. et semble même antérieur à 1335-1340. Une courte étude linguistique [13-15], essentiellement consacrée aux graphies, conclut à «un ancrage dans le nord de la Picardie»; elle est vraiment rudimentaire et non exempte d'erreurs. On regrettera que l'éditrice n'ait pas poussé son enquête en Flandre, à l'aide de MantouFlandr. Ainsi pour magre (= maigre) v. MantouFlandr 104; - pour cieunquante v. MantouFlandr 50; - pour sarkeleres (= sarkleres); - tout particulièrement les graphies de l mouillé [12] dans aillg (= ail), brillg (= bril), taillge (= taille) correspondent à des faits relevés par MantouFlandr 261. Et l'on verra que le vocabulaire va dans le même sens.

La méthode lexicographique de l'auteur du glossaire est l'objet d'une description très attentive [15-26], de même que celle de l'auteur du glossaire inverse [23-30].

Les deux glossaires sont ensuite parfaitement édités. Le lexicographe du français accédera au vocabulaire, très riche et qui n'a jamais été mis à contribution par aucun prédécesseur, grâce au lexique inverse [118-140], dont l'utilisation est facilitée par le commentaire de l'éditrice [27-29]. Il sera aussi possible d'en confectionner aisément

une version mieux ordonnée alphabétiquement. Quelques menues remarques: 120b 19, lire cuites et delivres; - 122c 6 lire fie; - 125b 21 lire muistiaus d'après TL muistel; - 127b 8 lire trait; - 129c 21 lire tremuie. À le parcourir rapidement, on trouve une très forte densité de termes régionaux. Citons par exemple: 118a, antroigne (cf. TL 3, 688), antenoise «brebis de deux ans» (cf. FEW 24, 613b et MöhrenLand 107 n. 3), auiers (cf. FEW 25, 770a), areles (cf. FEW 24, 83b), adevineres (cf. TL 1, 144); - 118c, hauton (cf. DEAF H294), huerans (cf. DEAF H671), hastanche (cf. DEAF H270, 1 ex.), hauel (cf. DEAF H525); - 119a berill (cf. TL 1, 1172 bruil et Gdf 1, 727a breil); - 119b, balochoire (cf. Gdf 1, 565a, 1 ex.); - 119c boutine (cf. TL 1, 1023), cakuaus de montagne (cf. Gdf 1, 766c), cresting (cf. FEW 16, 370b, Flandre et Hainaut); - 123b, garlovende (cf. DEAF G282, Flandre).

Une attestation de baulesque «alga» 119a 1 vient compliquer le maigre dossier du mot; on connaissait depuis Gdf 1, 604b une attestation artésienne, renforcement affectif de la négation (Sen cors ne pris une baulleske), à laquelle le lexicographe, sans doute par un rapprochement de sonorité entre beloce (plusieurs fois utilisé dans cet emploi cf. MöhrenVal 58-59) et baulleske, donnait le sens de «beloce, prune sauvage». Guy et Jeanroy se bornaient à faire suivre le mot dans leur glossaire d'un point d'interrogation. G. Paris, dans son compte rendu de ChansArtJ paru ds R 27, 505, avait proposé, sous forme interrogative: «Ce mot n'est-il pas une forme plus ancienne de basloise «(maille) de Bâle». Sa proposition, qui n'a pas été reprise expressément par TL 1, 890, 35 (s.v. baulesche), qui se borne à un laconique «als Minimalwert», avait cependant été discrètement entérinée ds le même dictionnaire, s.v. baslois «petite monnaie de Bâle» (TL 1, 859-860), sous la forme d'un renvoi final à baulesche. Elle est passée dans FEW 15, 1, 34a puis dans MöhrenVal 57, où le mot est défini par «maille (ou obole) frappée par les princes-évêques de Bâle». R. Berger, de son côté ds ChansArtB 14, 63n., glose le même mot par «déchet de laine», en s'appuyant sur deux ex. de ba(u)lesques «déchets de laine» (Tournai, 1405-1407, ds Revue du Nord 32, 230). Certes, le sémantisme de ce dernier ne s'opposerait pas à un emploi du mot comme renforcement affectif de la négation (cf. escroe «retaille d'étoffe», bife «sorte d'étoffe en laine», fil de laine, flocel de laine cités dans MöhrenVal), mais notre baulesque «algue» conviendrait aussi bien (cf. feuchiere «fougère», rosel, jonc cités dans MöhrenVal).

Visiblement il s'agit d'un texte très homogène, qui peut être assez précisément localisé. La Flandre, ou ses environs, paraît offrir les meilleures pistes et l'aire d'un mot comme ferioel «lebes», qu'on retrouvera aussi dans LeVerM 268a 54 ferieul, telle qu'on peut la dessiner à l'aide de Gdf 3, 7656bc (Béthune, Lille, Douai, Valenciennes; le mot est aussi à la base d'un jeu de mots avec saint Ferréol chez MolinetPronK NC131) me paraît délimiter la zone d'où provient le texte. On voit donc qu'il y a à mener tout un travail lexicographique, qui trouvera un écho dans bien des notes publiées dans cette revue. Sauf erreur, je n'ai pas trouvé dans le DEAF: 123a, gingue «artochopus», 123b, gueron «bircus», 123c, glarge d'oisel «vesicula», ni le composé deglachaules «glissant» 121b sous glace G787-88, ni les graphies grosollier 77b et grosellier 123c de groiselier ou huger «menuisier» 126c ds DEAF H678.

Le Glossarium gallico-latinum du BNF lat. 7684 est, lui, bien connu des lexicographes, grâce au supplément au Du Cange de Dom Carpentier et surtout à Gdf, qui l'a abondamment utilisé. À la différence du Glossaire de Montpellier, il prend place dans la série des dérivés du Catholicon, illustrée par les fameux Aalma, mais surtout il est étroitement apparenté au *Dictionarius* de Le Ver (1440) et au *Vocabularius* de Guillaume Le Talleur (vers 1490). Il paraît même être le plus ancien témoin de cette famille, puisqu'il semble avoir été compilé dans le deuxième quart du 15° siècle. Ayant pratiqué par rapport à sa source, qui demeure inconnue, le même renversement qu'*Estienne 1539* par rapport à *Estienne 1538*, il pourrait mériter le titre de premier dictionnaire latin-français, malgré un ordre alphabétique qui ne suit les lemmes français que pour leur première lettre, le classement à l'intérieur de chaque lettre s'opérant d'après le mot latin traduit.

On trouvera [144-147] une description minutieuse du ms., daté de la fin du premier tiers du 15e siècle. Elle est suivie d'une analyse lexicographique portant sur une vingtaine de mots dont «l'appartenance géographique est assez nette pour donner un résultat intéressant» [147-149]. On reconnaît la patte de Monfrin dans cette étude volontairement rapide mais méthodique et souhaitons que ses élèves aient à cœur de poursuivre un type d'enquête souvent révélateur. La conclusion que «celui qui a rédigé le GGL était originaire de l'ouest ou plus probablement du centre de la France» converge opportunément avec le fait que le ms. était la possession vers le milieu du 15e s. de la Chartreuse nivernaise de Bellary (canton de Donzy). À vrai dire, je crois davantage à l'ouest qu'au centre, même s'il est possible qu'il y ait plusieurs strates dans le lexique français du glossaire. Un mot ne me paraît pas à sa place ici, c'est foulle [148 n° 9]; je ne crois pas que la virgule entre barbe et foulle soit justifiée et j'y vois barbe folle (cf. fol poil dep. CoincyII34K 140; ds Collet-Coinci), comme dans la glose poil folaige ou de première barbe du Glossaire de Lille (TL 3, 2003, 26). Parmi les mots de cette vaste aire qui couvre l'ouest et le centre on peut ajouter, entre autres: buée «cruche» 252a 23 cf. bu(i)e ds FEW 15, 2, 7; greille «gril» 225b 12 cf. RoquesRég 249-250; - paisseteau «passereau» 247b 43 cf. FEW 7, 729a; - toit «étable» cf. MatRégFr 14, 68.

On signalera quelques autres mots, d'aire plus réduite, qui méritent de retenir l'attention: corbineaux «jeunes corbeaux» 198a 51, dérivé de corbin («mot de la Normandie, de la Bretagne et du quart sud-ouest du domaine d'oïl») cf. RoquesRég 103-05 et ChambonEtudes 263-64, le mot est attesté au 14e s. ds SEvroulS mais ensuite il n'est pas de Alain Chartier mais seulement de l'édition de Duchesne correspondant à corbeaux de ChartLEspR XV, 80, puis ds Palsgrave; - chatepelouse «chenille» 198b 45 et 199a 36 se lit pour la première fois ds JVignayOisG; dans les patois, c'est un mot de toute la Normandie qu'on trouve aussi en Bretagne et ds le Maine (cf. FEW 2, 518); - chalon «petit bateau» 192a 59 est une forme de chaland, attestée avec ce sens au Moyen Âge en Maine-et-Loire (1454-1467, ds Gdf 2, 44a) en Anjou (Le Loyer ds Hu 2, 176b) et qu'on retrouve dans des patois normands et mayennais. Plus précis encore, ainte (mais on lit aincre en 191b 6) «encre» 185a 39 ne se retrouve que dans les QJoyesR Prol. 142, pour lequel Thom (ACILFR 14, 5, 70) proposait le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine pour l'auteur et la Loire-Atlantique pour le ms.; - fichet de cote a bouter les mains correspond précisément au seul Dol fichet «poche à un vêtement de femme» (FEW 3, 507b).

Viennent ensuite des développements consacrés à l'ordre des lemmes [150-52] et à la structure des articles [152-59]. Quel était le dictionnaire-source du GGL? À partir du renversement du GGL, on s'aperçoit qu'il devait ressembler, en plus bref, au *Dictionarius* de Le Ver et au *Vocabularius* de Guillaume Le Talleur. Ceci amène à le comparer à ces deux ouvrages [161-62], étude qui sera développée dans l'édition

en préparation du *Vocabularius*. C'est de ce dernier que le GGL semble le plus proche [162-169]. Il en va de même pour le vocabulaire français: les trois ouvrages partagent 70 à 75 % des leçons, ce qui impose de considérer qu'ils ont une source commune, mais au total le GGL est aussi plus proche du *Vocabularius*. Une intéressante étude est consacrée aux néologismes: listes des 81 néologismes communs aux trois dictionnaires [175-76], des 22 communs au GGL et au *Dictionarius* de Le Ver [176-77] et des 22 communs au GGL et au *Vocabularius* [177-78]. L'étude dégage le fait que le GGL contient une notable proportion (42,4 %) de néologismes qui lui sont propres, dont la liste est donnée [178-79]; sur les 92 relevés, j'ai compté que Gdf en donnait 43, ce qui est tout à son honneur. On pourra supprimer *ameresse* cf. Gdf 1, 260c, *fluctuant* cf. TLF 8, 1003a, *vivreté* cf. Gdf 8, 273c et TL 11, 587. Quelques minuties: 177 § c lire *Les néologismes communs au GGL et au VFC*; 179 lire *indeffaisableté* et *secoument*.

Le texte est très soigneusement édité. Quelques menues remarques: 190a 25 fovir lire fouir; - 220a 51 lire Eschaugeteur; - 231b lire Landier; - 241a 36 une virgule entre nouveau et garet n'est pas exclue d'après no(u)veau «terre nouvellement défrichée» (1198, Gdf 5, 537b; 1561, Goub ds FEW 7, 202b); - 241a 38, inversement, celle placée entre nouvellet et cion n'est peut-être pas indispensable; - 242b 18 orfraye, Gdf 5, 632a lit orfrayt; - 264a 9 on attendrait Tieulle.

Au total un très beau travail qui mérite de nombreux prolongements.

Gilles ROQUES

Boëce de Confort, A Critical Edition of a Late Fourteenth Century French Verse Translation of Boethius' *De consolatione Philosophiae*, by Marcel M. NOEST, dans *Carmina Philosophiae* (Journal of the International Boethius Society), vol. 8 et 9, 1999-2000, XVIII + 331 pages.

La publication des traductions en ancien français de Boèce se poursuit; nous disposons aussi d'un élégant volume d'ensemble qui dresse le dernier état de la question (v. ici RLiR 64, 603). Après le *Del Confortement de Philosofie*, publié dans le même Journal (v. ici RLiR 62, 554), nous avons maintenant la version X (du catalogue établi dans Atkinson/BabbiBoèceOrphée), qui correspond à ConsBoèceBen du DEAF (sigle où Ben signifie Bénédictin; ce qui n'est pas assuré car l'auteur pourrait être aussi bien un dominicain).

L'introduction récapitule les 13 versions de DwyerCons [V-VII]; analyse [VII-VIII] les vers 41-62, qui font la critique du traducteur dont il s'inspire, qu'il dit avoir traduit en prose, alors que les érudits ont reconnu en lui Renaut de Louhans, auteur d'une traduction en vers; évoque Maistre Jehan de Cis [VIII], auteur d'une traduction de Boèce que nous ne connaissons pas. L'œuvre fut jadis attribuée, à tort, à Charles d'Orléans. Si l'on accorde crédit à l'épilogue, très plausible, contenu dans un seul ms., on peut déduire [IX-XI] qu'elle a été composée par un *picart*, qui fut longtemps prieur non loin de la Savoie, et dédiée au roi Charles VI peu après 1380. L'œuvre a été transmise par une trentaine de mss, dont la liste est donnée ainsi que le stemma auquel a abouti l'éditeur [X-XV]. Le ms. choisi est le BNF n.a.fr. 1982,

copié, à la fin du 14° s., par Raoulet d'Orléans à l'intention de *Jehan de Langres esmailleur*. Un développement est consacré [XV-XVII] à une comparaison entre le poème de Renaut et celui-là, qui est beaucoup plus indépendant de son prédécesseur qu'on ne l'a dit.

Le texte est assez correctement édité, malheureusement sans variantes. Naturel-lement, on attend impatiemment la publication de la version de Renaut de Louhans, préparée, aussi en Australie, par B. M. Atherton, afin de mesurer exactement la part d'originalité de notre *picart*. Le ms. de base n'a réclamé que quelques corrections [321-322] et encore au vers 2101 *dehus*, qui est excellent comme forme du pft 2 de *devoir*, a été malencontreusement corrigé en un *d'eulx* qui n'a aucun sens. Les *Critical Notes* [322-328] et le *Glossary of Selected Proper Names* [329-330] nous laissent vraiment sur notre faim. Quant au *Selected Glossary* [331], il n'y a rien à en attendre. Pourtant ce texte a fait l'objet d'un dépouillement sérieux de la part de Gdf, qui a utilisé le ms. Ars. 2670, daté du 15e s.; il a parfaitement identifié *süette*, où il a vu une forme de *chouette* cf. Gdf 9, 83b, au lieu de l'extraordinaire «fever» qui nous est proposé. De même, *asprele* est défini par «horse-tail (plant)», alors qu'il s'agit d'un diminutif adjectival d'aspre; le ms. Ars. 2670 donnant asprecelle, c'est cette forme que Gdf 1, 420b a enregistrée et que le FEW 25, 473a lui a empruntée, avec la date étonnante de env. 1255.

Je voudrais terminer par un mot régional qui m'intrigue, à savoir songon «sommet». Le Boëce de Confort en présente une attestation, à la rime: 7929 (étoile, ici la Petite Ourse) ... assise ou songon De la part de septentrion. Le mot ne semble pas venir de Renaut de Louhans, qui n'a pas le passage en question. Il paraît légitime de le rattacher à aneuch. songeon m. «sommet» (1360), asav. songion (1341, R 35, 402), abress. songeon MeyerDoc [= 1356, Nantua] cf. FEW 12, 447a, qui en fournit en outre de nombreuses attestations dialectales en francoprovençal et particulièrement en Savoie, en rapprochant le fait du séjour très prolongé que notre traducteur aurait fait comme prieur emprez Savoie [X].

Mais il se trouve une attestation d'une forme sonjon (2693) rimant avec sablon:

Quiconques veult faire un chastel Ou un fort et durant hostel Cauteleusement sanz deffault, Si ne le face pas trop hault, Car peril est que ne l'empaigne Le vent qui court en la montaigne Quant il est assis ou sonjon.

Or Renaut de Louhans (ConsBoèceRenA = éd. Atherton, 2821), frère prêcheur du couvent dominicain de Poligny, donne le même texte, avec *en sonjon*. On peut certes considérer qu'il s'agit du même mot, puisque que Louhans est aux confins du franco-provençal et du bourguignon, et que notre traducteur aura emprunté ce mot, qu'il connaissait par ailleurs, à Renaut. Cependant le même passage se retrouve dans ConsBoèce5A II, iv, 3 (1320-1330, Est), et il pourrait avoir servi de source à Renaut:

Qui seür manoir veult fonder Sanz venz ne sanz peril de mer Ne la see (*lire* l'asee) pas ou somon Dou mont ne dessus le sablon. Cette version obligera les éditeurs à préciser qu'il faut bien lire sonjon et non somon, car somon existe bel et bien et TL en fournissent un ex. poitevin au 13° s. (où la graphie sommon exclut une lecture sonjon), conforté par l'exemple de ConsBoèce5A, puis par un autre ex. dans trois mss que nous verrons plus bas. Mais il est assez probable, finalement, que la lecture sonjon soit justifiée; on pourra penser que le somon de sa source probable aura amené Renaut à utiliser le régional sonjon.

Par ailleurs, A. Thomas (Chanson de sainte Foi d'Agen, 58n.) a attiré l'attention sur un autre ex. tiré de Renaut de Louhans (= ConsBoèceRenA 6982), où on lit:

En l'eaue fait de soy plungeon,

Ou plungiez s'est jusqu'au sangeon (var. des mss BGL: somon [à moins qu'il faille lire sonjon]).

Ce sangeon se rattache sans doute au songon que nous avons vu, et il est curieux de remarquer que le traducteur du Boëce de Confort (2693), reprenant le passage de Renaut, a préféré cette fois modifier le mot en menton. Enfin, au vu de ces attestations, il est vraisemblable que Constantin/Désormeaux ont raison de proposer de corriger en sonjonz les deux attestations de somonz du Mystère de saint Bernard de Menthon (savoyard), dont l'une est passée ds Gdf; cf. aussi FEW 12, 430b n. 3, qui reste incertain.

Au total une édition qui accroît notre documentation sur l'œuvre probablement la plus traduite au Moyen Âge.

Le vol. 10, 2001 du même Journal of the International Boethius Society contient trois articles qui intéressent nos études: J. Keith Atkinson, A Dit contre Fortune, the Medieval French Boethian Consolatio Contained in ms. Paris BNF, fr. 25418 [1-22], examine comment ce ms., qui est connu pour réunir des extraits d'œuvres, adapte la version de Renaut, à laquelle sont repris 95 % des 4615 vers de sa version, 4,4 % étant originaux et 0,6% venant du Boëce de Confort que vient d'éditer M. Noest; -Glynnis M. Cropp, An Italian Translation of Le Livre de Boece de Consolacion [23-30], cette version italienne, éditée en 1898 par E. G. Parodi, traduit, du moins pour les livres I-IV, la version non glosée du Livre de Boece, mais avec le prologue emprunté à la traduction de Jean de Meun, comme c'est le cas dans le ms. BNF, fr. 1728, qui contient lui la version glosée du Livre de Boece; le nombre des versions italiennes connues à ce jour s'élève maintenant à 11, depuis la mise en vente d'un nouveau ms. en 1998 [30 n. 25] - Francesca Ziino, The Catalan Tradition of Boethius's De consolatione: A New Hypothesis [31-38], de la première traduction catalane, celle de Saplana, il ne reste que des fragments ou des témoignages indirects; une version en hébreu mérite d'être utilisée pour la reconstituer. Pour une traduction latine d'une autre version catalane, celle de Ginebreda, v. un article du même auteur ds R 119, 465- 482.

Gilles ROQUES

Histoire de la Reine Berthe et du Roy Pepin, mise en prose d'une chanson de geste, édition critique par Piotr TYLUS, Genève, Droz (Textes littéraires français, 536), 2001, 349 pages.

Cette mise en prose est bien connue (cf. BerteH pp. 16-24 et BerteH² p. 32 n. 8), mais le ms. de Berlin qui la contenait, avait disparu pendant la guerre et ne fut mis

à la disposition du public qu'à la fin des années 1970, à la Bibliothèque de l'Université Jagellonne de Cracovie. Précisément cette édition est extraite d'une thèse de l'Université Jagellonne, qui a aussi subventionné sa publication.

Le ms. a été copié dans le dernier quart du 15° siècle par deux copistes. On n'a pour éclairer la provenance de l'œuvre et de la copie que la mention dans l'un des colophons d'une dédicace à noble demoiselle Jehanne Berruyere, femme d'un Estienne Benard, escuier maistre d'ostel du roy, seigneurs d'Estueille, d'Avon et de Tassonneau [14]; un filigrane a pu aussi être identifié et se retrouve à Angers en 1467 avec var. au Mans en 1470 et à Châteaudun en 1477 [11].

L'introduction passe en revue les éditions antérieures [17-20], l'une fragmentaire, les deux autres inédites mais qui ont été examinées par l'éditeur; on apprendra plus loin que l'édition d'A. Marez en 1962 est fondée sur un microfilm de la Library of Congress [36]. Après une analyse détaillée du texte [21-28], PT aborde l'épineuse question de la source. S'agit-il simplement de la Berte aus grans piés d'Adenet ou faut-il supposer un ancêtre commun aux deux œuvres? Comme le récit suit de près celui d'Adenet, la critique s'est, dès le début, prononcée en faveur de la première hypothèse. Cependant, comme il ne s'agit pas d'une mise en prose servile et que le prosateur amplifie largement et offre même quelques éléments divergents, on a parfois nié ou plus souvent tempéré cette hypothèse, qui restait cependant la mieux fondée. A. Henry a réussi, à l'aide d'arguments tirés du texte même, à prouver que la prose dépendait essentiellement d'Adenet. Et même si le vocabulaire des deux œuvres est très différent, on peut citer un cas de mot venant très probablement de l'œuvre d'Adenet: il s'agit de flavelle 2128 «mensonge», mot qui correspond à l'afr. favele de BerteH2 2080 et qui n'est attesté que dans des œuvres versifiées où, très rare après la fin du 13e siècle, il ne dépasse pas le milieu du siècle suivant. Il est donc hors de doute à mes yeux que le texte d'Adenet est la source principale de la prose. Après avoir exposé les opinions successivement émises sur ce sujet [29-39], l'éditeur y reviendra plus loin [99-107] en soulignant les points où la prose donne une version proche du Miracle par personnages, joué à Paris en 1373, mais on ne sait comment expliquer ces rapprochements; d'ailleurs il reste encore à examiner si le Miracle dépend ou non et dans quelle mesure de l'œuvre d'Adenet.

L'introduction linguistique [41-49] est peu éclairante. L'étude du processus de la mise prose [51-98] est trop longue pour des résultats peu solides. Les remarques sur l'établissement du texte montrent un soin attentif mais qui eût dû être guidé. L'édition donne la même impression. Le problème de la coupe des mots est tranché avec trop de naïveté. L'éditeur a bien vu que le ms. ne méritait sur ce point qu'une confiance limitée [116 et note à la ligne 3301], malgré cela il lui est resté fidèle, ce qui nous vaut à toutes les pages des mectre tout apoint 1674, de maulx affaire 1654, pource 1711, apresant 1737, aura ma fille affaire et assouffrir 1745, audedans 2181, audevant 1955, acoup 2180 agenouls 2630, acause d'elle 3385, yssit hors dedans le retraict [où il faut hors de dans] 3880, alafois 1626 et inversement des de puis 1952, avoit esté fait et pour pensé 2408, nonpareille et non pensable 3394, la raisonna 2193 avec note, 3524, 3612, 3679 (d'où au glossaire un verbe raisonner qui ne se rencontre que dans la raisonna, alors qu'un verbe araisonner, de même sens, sert de lemme aux autres tours), ja parçoy 3656. Il faut rappeler aux éditeurs que leur tâche première est de donner un texte qui se lise. Laissons les spécialistes analyser scientifiquement la coupe des mots dans les mss et utilisons ce qu'ils auront démontré; mais suivre

aveuglément la coupe des mss et à plus forte raison celle des imprimés, n'est que de la pusillanimité.

Quelques remarques: 115 lire de costé; - 423 note, la tentative d'interpréter tristesse comme le féminin de triste ne convainc pas, malgré l'exemple tiré de Huguet, qui ne me paraît pas probant; - 795 lire plutôt tout apensement «tout exprès» cf. Gdf apenséement; - 1199 une rectification s'impose; - 1280 corriger protexité en proplexité, forme de perplexité qui a le sens de «tourment»; - 1289 note, procréé, qui devrait être un féminin ne prouve rien pour l'accord du fait de la répugnance bien connue des scribes à aligner trois e de suite; - 1859 l'ajout de la marque du féminin n'est pas nécessaire dans faire l'embesoigné cf. vous ferés le malade, belle fille 1795 et v. TL 3, 1575, 8; - 1932 note, agectee d'agister «s'aliter» est parfait cf. DEAF G 648; - 2127 note, l'argumentation pour défendre une lecture flaiterie au lieu de flacterie est faible; - 2524-25 lire, après un point derrière pendu: Au regart des trois compagnons ..., ilz seroient gardés...; - 2550 la note est sans pertinence, du fait qu'Adenet cite déjà Monfaucon; - 2995 conserver la leçon du ms., qui est parfaite, en coupant en queste; que le copiste écrive enqueste ne surprend pas mais l'éditeur doit faire la coupe de la préposition et du nom; - 3554 les deux notes sont gravement fautives: sans desmarchier signifie probablement «sans faire un faux pas» et il faut lire la cousteoit de cousteer (côtoyer), sans rapport avec accoster; - 3575 tant y a de paires d'amours «de sortes d'amour» du ms. me paraît défendable; - 3899 note se marmouser signifie plutôt « se demander sans cesse» cf. FEW 6, 1, 357b; - 4191 note, les hypothèses émises sur ce sen sont peu convaincantes; il s'agit plutôt d'une graphie de cen forme de ce; - 4398 la note est parfaitement oiseuse et il faut placer une virgule après adirée, qui signifie» perdue, égarée», sens qu'on a aussi en 3941.

Le glossaire présente les mêmes caractéristiques que l'édition. Il est consciencieux mais ignore des règles élémentaires du genre. Bref on dira qu'il s'agit plus d'une édition de seizièmiste que de médiéviste, comme en fait foi aussi un usage immodéré de Huguet. Je voudrais m'arrêter sur deux mots: oisil «osier», est l'objet d'une note d'une ligne et demie qui se borne à renvoyer à deux exemples de Hu. L'emploi du mot est comme une marque d'origine pour l'œuvre; il se lit déjà ds le Roman de Thèbes cf. NeziroviéThèbes 124 et il est resté très courant en poitevin du Moyen Âge aux parlers modernes. Le FEW 15, 1, 25a permet de dresser une aire poitevino-saintongeaise, qui déborde sur l'Anjou, le Maine et jusque dans le Centre; - abreigé «abrité», est l'objet d'une note, assez longue mais typique du manque d'information de l'éditeur. PT écarte à bon droit une correction en abrité, mais avec une argumentation faible: le mot n'est attesté qu'en 1489 (attestation d'ailleurs isolée et qui reste douteuse) mais, même si l'on n'en connaît pas d'attestation au 16e s., on ne peut pas tirer argument du seul fait qu'il ne soit pas enregistré ds Hu, puisque ce dictionnaire n'enregistre pas les mots qui vivent avec le même sens en français moderne. Par ailleurs, pour ce mot abreigé l'utilisation du FEW est bienvenue, malheureusement il aurait fallu consulter la refonte du A, où l'on voit (cf. FEW 25, 58ab) que ce type est attesté dans les parlers modernes du Maine, du Blésois, du Poitou et de la Saintonge. Ainsi, il est assez probable que le texte provienne de cette région, ce qui coıncide avec ce qu'indiquent les filigranes du papier. Enfin il y a dans ce texte l'adjectif souldre «hideux» qu'une note éclaire avec un renvoi à Hu, après avoir constaté qu'il n'est enregistré ni par Gdf ni par TL; mais un renvoi au FEW 12, 108a s'imposait, ne serait-ce que pour rectifier sa première attestation qui est la même que sa seconde mais cumule deux fautes d'impression: *sourdre* pour *soudre* et R 35, 483 pour 403, en sorte qu'on n'en connaissait qu'une seule attestation, celle de Guy de Tours (ds Hu et FEW).

Cette édition nous rajeunit. Elle nous rappelle le temps des années 1960-1970, où les TLF publiaient des éditions d'Américains dotés par leur Université d'une bonne subvention. On pensait qu'au moins en ce qui concerne le Moyen Âge cette pratique avait disparu. On regrettera surtout que ce travail, qui reste utilisable pour des chercheurs expérimentés, souffre cruellement de la comparaison avec le reste des éditions de la collection.

Gilles ROQUES

Pierre GRINGORE, Le Jeu du Prince des Sotz et de Mere Sotte, édition critique par Alan HINDLEY, Paris, Champion (La Renaissance Française, 9), 2000, 215 pages.

C'est une bonne idée que d'avoir réuni en un seul volume le cry, la sottie, la moralité et la farce, qui constituent l'ensemble d'un jeu, écrit par Gringore pour être représenté «aux Halles de Paris, le mardy gras» 1512 et imprimé probablement la même année. On sait qu'il s'agit d'une pièce politique qui vise à soutenir la politique de Louis XII en conflit avec le pape Jules II.

L'édition est fondée sur l'impression originale conservée à la BnF, qui a déjà servi de base aux éditions antérieures, à commencer par celle des Œuvres complètes de Pierre Gringore, par d'Héricault et de Montaiglon, 1858, t. I, pp. 199-286. On sait que la Sottie a été excellemment éditée par E. Picot dans son Recueil général des Sotties, 1904, t. II, 105-173, et la Farce se lit maintenant dans l'admirable Recueil de farces, édité par A. Tissier, t. II, 229-285 (v. ici RLiR, 51, 645), que la présente édition ne vise pas à remplacer.

On trouvera une description des deux exemplaires uniques de chacune des deux éditions anciennes, la seconde étant d'ailleurs peut-être une contrefaçon de la première. Surtout, la découverte par G. A. Runnalls de l'inventaire après décès du stock du libraire Jean Jehannot, faisant état en 1522 de 750 exemplaires du Jeu, semble indiquer un grand succès de librairie [15-16]. La biographie de Gringore [18-27] reprend les données antérieures. La présentation de l'arrière-plan politique et religieux [26-32] est bien informée des travaux récents. L'étude linguistique [33-39] est peu instructive et n'évite pas quelques approximations. La versification est attentivement étudiée [40-44].

Les textes sont très correctement édités et accompagnés de notes consciencieuses; quelques remarques: 72, 90, il faut imprimer, avec Picot, *congné*; - 81, 206 n.33, le complément direct n'est pas un «ses ordres» qui serait sous-entendu mais *vous*; - 90, 317 n.50, la traduction de Fournier ne va pas; le sens de *faire garnison de* est «faire provision de»; - 133, 187 lire *consumme*.

L'édition se termine par un index des noms propres et un glossaire. Ce dernier est assez ample mais il s'adresse plutôt au lecteur occasionnel qu'au lexicographe. L'auteur renvoie le lecteur à quelques ouvrages; il eût pu faire l'économie de Greimas/Keane et la mention du FEW dans la bibliographie est purement platonique.

On demandera à l'utilisateur de ne pas accorder un crédit illimité à toutes les définitions. En particulier, *le grant cours* («très vite») ne peut pas signifier «le tribunal». Quant aux régionalismes, ils sont peu nombreux mais on peut citer: *desruner* v. pr. «se dérégler» normand (cf. Gdf 2, 648ab [il faudra examiner l'exemple de SElisRobJ]; FEW 16, 743) et *tect* (: *tantet*) «étable à cochons» (occidentalisme) cf. MatRégFr 14, 68 (et ici RLiR 66, 302).

Gilles ROOUES

Jan FENNIS, L'œuvre de BARRAS DE LA PENNE, III. L'apologie des galères. IV. La description des galères, Ubbergen, Tandem Felix, 2000 et 2001, 2 vol., VI + 266 et VIII + 211 pages.

Notre collègue J. Fennis poursuit sa superbe navigation (v. ici RLiR 64, 309). Son héraut, Barras de la Penne, nous a laissé, en de multiples mss, un éloge des galères qu'il a sans cesse retravaillé de 1680 à 1726. Avec le tome III, JF nous immerge dans ce dédale avec un soin philologique admirable. Il y joint le récit de la campagne de 1696 sur les côtes de Catalogne et le récit de la peste qui a sévi à Marseille de 1720 à 1723, et où se sont illustrés les membres du corps des galères, avec des documents et des lettres qui éclairent la situation.

Le tome IV contient la première partie d'une description systématique des galères, que JF a confectionnée à partir des mss de Barras avec une rigueur philologique sans faille. E. Sue avait déjà reconnu et proclamé la valeur inestimable du texte de Barras dont il a copié, en les modernisant, de longs extraits dans son *Histoire de la marine française*, qui eut moins de succès que, plus tard, ses *Mystères de Paris*.

Les deux volumes sont accompagnés de notes d'une érudition impressionnante et de deux glossaires qui sont l'œuvre d'un spécialiste des galères et d'un lexicographe éminent. C'est dire qu'on y puisera à pleines mains des informations d'une sûreté sans pareille.

On fera quelques remarques pour donner une idée, très imparfaite, de ce qu'on peut trouver dans ces volumes. Au tome III: 15, noter le tour syntaxique le moyen que ne ... pas en interrogative, employé deux fois, et glosé une fois par «il est impossible» mais sans point d'interrogation à la fin de la phrase et l'autre fois, 12 lignes plus bas, laissé sans glose mais avec point d'interrogation à la fin de la phrase; mais ce point d'interrogation est-il de JF ou de Barras? - 98 délabré est tiré d'un ms. de 1726, or FennisGal date le sens de 1757; - 177 l'emploi de fades railleries au sens, je crois, de «sottes railleries» pourrait être un régionalisme du provençal Barras; - 255 n. 472 JF relève la première attestation de sentinelle au masculin; - glossaire s.v. depos, le syntagme galere de d. ne se lit pas en 197 mais seulement l'Invincible (nom d'une galère) de depos et en 255 il s'agit d'un syntagme forgé par JF; - s.v. éperon, l'une des attestations est tirée d'une traduction moderne de la Guerre des Gaules et l'autre de Fournier 1643; - s.v. escadre la graphie esquadre ne se lit pas dans Barras, pas plus que esquif ou hauban; cf. encore alfiere «porte-enseigne espagnol» 114[=Barras] / alfier 246 [=Fournier1643, source de Barras] ou flouin «petit bâtiment allant à la voile et à la rame», qui est tiré de Fournier, et inversement moüiller sur la bouée des ennemis «mouiller près de l'ennemi», qui est aussi dans les notes mais y est dans un extrait d'un texte de Barras. Ainsi l'utilisateur pressé ne devra pas attribuer à Barras tous les mots enregistrés dans le glossaire, qui fonctionne à certains égards comme un index; - s.v. fer on enregistre sous le fer «à l'ancre» alors que FennisGal ne connaît que sur le fer; - s.v. joly, en - «arrêté», il manque la référence, qui à en juger par FennisGal devrait être ds Fournier; - s.v. tribut, payer le - «vomir», il manque la référence, qui est 153.

Le tome IV contient beaucoup d'informations qui sont passées dans FennisGal. Son glossaire fournit en outre quelques mots et sens, marqués d'astérisques, qui manquent dans le Trésor. Le texte décrit de façon vivante la vie à bord comme dans ce paragraphe:

Ceux qui disent que les bonnes odeurs produisent les vapeurs n'en auroient point à craindre sur une galère: les mauvaises y sont si fortes et si fréquentes, qu'on ne peut s'en garentir avec le tabac, dont on est obligé de remplir le nez depuis le matin jusqu'au soir. Je suis surpris que les Italiens, qui aiment tant les bonnes odeurs et qui ont une si grande aversion pour les mauvaises, entretiennent toutefois un si grand nombre de galères; ils doivent avoir une grande idée de l'importance et de l'utilité de ces batimens.

Gilles ROOUES

Textes français privés des XVIIe et XVIIIe siècles, édités par Gerhard ERNST et Barbara WOLF, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP, CD-ROM, 310), 2001.

Il s'agit d'une première version d'un recueil de grande ampleur qui réunira des textes non-littéraires des XVIIe et XVIIIe siècles, transcrits de façon semi-diplomatique afin de permettre des études linguistiques modernes. On annonce: Marguerite Mercier, Livre de raison, 1650-1661, Jaques-Louis Ménétra, Journal de ma vie, 1764-1803, Montjean, Detail de tout ce qui c'est passeé Depuis le 30 mars 1774, 1773-74, Jacques Valuche (Candé, près d'Angers), Journal, 1607-1662, Guillaume Durand (Poligny), Journal, 1610-1624 et Yves Le Trividic (Guingamp), Journal, 1610-1640. Pour l'heure est édité Pierre Ignace Chavatte, Chronique memorial (1657-1693), dont le texte est donné sur un CD-ROM. L'auteur, sayetteur («ouvrier fabricant de l'étoffe de laine peignée»), a laissé une chronique qui consigne les événements de sa ville de Lille, entrecoupés de faits internationaux empruntés à d'autres sources. L'introduction évoque un certain nombre de problèmes, posés à juste titre car leur solution a des répercussions sur l'interprétation du texte, et dont il sera traité dans un volume à paraître. On la considérera donc comme provisoire. On voudrait souligner ici l'intérêt de cette entreprise, même s'il faut avouer que la lecture sur CD-ROM en diminue le plaisir. Le choix du procédé d'édition a été longuement médité et il se justifiera d'autant mieux quand auront été menées les études qu'il est censé permettre. Pourtant, le devoir d'un éditeur est aussi de donner un texte lisible à tous ceux qui ne sont pas des passionnés de la coupe des mots (qui s'apparente dans certains cas à celle des cheveux en quatre). Il me semble que de ce côté un effort de lisibilité s'impose encore.

Nous avons voulu considérer ce texte pour ce qu'il est aussi partiellement, un document linguistique sur le parler lillois du XVIIe siècle. Les quelques rapides sondages auxquels nous avons procédé, à l'aide des ouvrages bien connus de P. Legrand, Dictionnaire du patois de Lille, 1856 (=L) et de L. Vermesse, Vocabulaire du patois lillois, 1861 (=V), ainsi que des travaux plus récents de F. Carton, François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1740), Chansons et pasquilles (=C) et de P. Pierrard, Les chansons en patois de Lille sous le Second Empire, 1966 (=P), nous ont permis d'extraire une intéressante moisson de faits lexicaux dont nous allons livrer ici quelques échantillons, tout en avouant avoir dû en laisser de côté un certain nombre dont nous n'avons pas trouvé la solution: baie «jupe» 302r°, cf. baie LV, baye, bai et baix C, v. FEW 1, 202b; - balochoire «balançoire» 379r°, cf. VCP; l'ancienneté du mot, qu'on trouve dans la même région dès le 14e s. (GlossMontpH236G 119b) et qui est aussi dans les CentN, rend inutile de supposer une faute pour un * balonchoire; basinant «tituber» 175v°, cf. basainner «balancer, osciller» LV, basainnant «vacillant (pas d'autre attestation, nous rattachons à FEW 14, 107a VACILLARE)» C, v. FEW 21, 358b; - soucrion «orge d'hiver» 221v°, cf. sucrion (s.v. sougrugeon) LV, soucrion C, v. FEW 2, 1224a; - commodieux adj. «riche», cf. rouchi éte comodieux «avoir de grands moyens pécuniaires» ds FEW 2, 958a; - escourcheu «tablier» 196r° et 331v°, cf. écourcheu LVP, escourcheux C, v. FEW 3, 285b; - espourmande f. «apprentie qui garnit les épuelles pour les sayetteurs» 313r° et espourman m. «apprenti qui garnit les épuelles pour les sayetteurs» 313r°, cf. époulman « qui fait des épuelles, apprenti des sayetteurs» V, «apprenti qui ne sait que garnir les épeules» C, v. FEW 17, 184b; fouan «taupe» 296v°, cf. fouan LV, v. FEW 3, 664a; - faire la gigenne de sa femme, «aider sa femme en couches»177v°, cf. gigeine f. «gésine» L, gigeaine f. «femme en couches» V, gigeinne «couches» C, v. FEW 5, 5b; - menton (de sa cremilie) 331v° «crochet de fer, muni d'une sorte d'anse pour rallonger la crémaillère», cf. «extrémité de la crémaillère (non retrouvé en ce sens)» C, v. FEW 6, 1, 754a; maronnette «petite culotte (d'une femme habillée en homme)» 362r°, cf. maronne «culotte (vêtement d'homme)» LVCP, v. FEW 6, 1, 345b; - mieugre «petit-lait» 267v°, cf. mieuque V, v. FEW 6, 2, 43a; - olieu «ouvrier qui travaille aux moulins à huile» 326r°, 332v° etc., cf. olieur L, olieu (s.v. oliette) VP, v. FEW 7, 343ab; - pauvrieux «personne chargé de distribuer les aumônes» 237v° et passim, cf. pauvrieur L, pauverieu VP, Ø FEW; - porte (de) couliere 336r°, «à Lille les commissionnaires du marché aux poissons s'appellent porte-coulières» (s.v. coulière «cloyère») L, «les porteurs de poissons sont appelés porte-coulières. On désigne encore sous ce nom une femme de mœurs dissolues, et porte-coulières les commissionnaires chargés de porter les billets d'amourettes» (s.v. coulière «cloyère») V, non retrouvé ds le FEW; - toupirie «vertige» 325v°, toupyrie LV, v. FEW 17, 344a; - validire «servante» 258r°, cf. validire m./f. «domestique» V, v. FEW 14, 117b; - verdi «vendredi» (8 attestations), cf. LV, v. FEW 14, 270a; on voit donc qu'il n'est pas nécessaire de supposer qu'il s'agit d'une abréviation.

On trouvera en appendice la liste des nombreuses rues et quartiers de Lille cités ainsi que celle des communes environnantes. Parmi ces dernières, Nin (h)elictar est sûrement Hénin-Liétard.

La publication de textes de ce type mérite d'être vigoureusement soutenue, car il s'agit de combler une lacune criante dans notre documentation. La mise sur pied d'un corpus informatisé est hautement souhaitable. En raison de la variété des

usages possibles, qui concernent les linguistes, les historiens, les lexicologues, les toponymistes, les onomasticiens et beaucoup d'autres encore, il faudra donner à tous la possibilité d'accéder avec profit à ce corpus en le munissant de toutes les aides qui en faciliteront la consultation. Il s'agit d'un travail difficile mais indispensable, qui réclame la participation de spécialistes de ces divers domaines. On attend donc avec confiance et impatience la suite de cette publication ainsi que l'ouvrage qui doit l'accompagner.

Gilles ROQUES